

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES :

ASD	Autres sommes dues
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BDC	Bon de caisse
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
BTA	Bon de trésors par Adjudication
CERS	Compte d'épargne à régime spéciale
CREAM	Centre de Recherches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar
CSBF	Commission de Supervision Bancaire et Financière
EPIF	Entreprises Privées Franche
DAV	Dépôts à vue
DAT	Dépôts à terme
EPNF	Entreprises Privées Non Franches
INSTAT	Institut National de la Statistique Malgache
MGA	Ariary
MLT	Moyen et Long Terme
MID	Marché Intermédiaire des devises
OPCA	Organisme Public à Caractère Administratif
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Banque et marché financier.....	4
Figure 2 Relation entre épargne et investissement.....	21
Figure 3 coût de financement de quelques pays de l'Afrique	41
Figure 4 répartition des dépôts par terme	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Agrégats économiques de Madagascar	26
Tableau 2 : Etablissement agréés en activité.....	26
Tableau 3 : Principaux agrégats du système bancaire et financier.....	27
Tableau 4 : évolution du nombre des banques et établissements financiers	28
Tableau 5 : répartition de l'effectif du personnel.....	28
Tableau 6 : bilan d'ensemble des banques et établissements financiers.....	29
Tableau 7 : Evolution des opérations avec la clientèle	30
Tableau 8 : répartition par terme des dépôts.....	30
Tableau 9 : Evolution des dépôts par agent économique	31
Tableau 10 : Evolution des encours bruts de crédits par terme.....	32
Tableau 11 : évolution du produit net bancaire	32
Tableau 12 : CHARGE nette du risque.....	33
Tableau 13 : Résultat opérationnel.....	34
Tableau 14 : coefficient d'exploitation	34
Tableau 15 : Résultat net	35
Tableau 16 : corrélation	38
Tableau17 : Répartition du crédit bancaire et du produit intérieur brut par année en milliard d'ariary	39

Sommaire

<i>REMERCIEMENTS.....</i>	<i>I</i>
<i>LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES :.....</i>	<i>II</i>
<i>LISTE DES FIGURES.....</i>	<i>III</i>
<i>LISTE DES TABLEAUX.....</i>	<i>III</i>
<i>Sommaire.....</i>	<i>IV</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>V</i>
<i>Partie I : Fondements théoriques des effets du secteur bancaire sur la croissance économique</i>	<i>2</i>
CHAPITRE I : LE SYSTEME BANCAIRE.....	3
Section 1: NOTION BANQUE	3
Section 2: LE SYSTEME BANCAIRE.....	9
CHAPITRE II : LIEN ENTRE SYSTEME BANCAIRE ET CROISSANCE ECONOMIQUE :.....	14
Section 1: THEORIE DE LA CROISSANCE	14
Section 2: LE ROLE SPECIFIQUE DES BANQUES :.....	17
Section 3: LIEN ENTRE SYSTEME FINANCIER ET CROISSANCE ECONOMIQUE	19
<i>Partie II : Analyse empirique de la relation entre secteur bancaire et croissance économique</i>	<i>24</i>
Chapitre III : CONTEXTE ECONOMIQUE ET BILAN ET RESULTAT DE L'ACTIVITE BANCAIRE A MADAGASCAR	25
Section 1: CONTEXTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE	25
Section 2: BILAN ET RESULTAT DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS DE CREDIT A MADAGASCAR	27
Chapitre IV : EFFET DU SECTEUR BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE MALGACHE	36
Section 1: IMPACTS DU SECTEUR BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE	36
Section 2: ANALYSE CRITIQUE ET SUGGESTION DE RECOMMANDATION DU SECTEUR BANCAIRE MALGACHE	40
CONCLUSION	VII
BIBLIOGRAPHIE	VIII
ANNEXES.....	IX
Annexe 1 : Liste des établissements de crédit agréés au 31 Décembre 2012	IX
Annexe 2 : liste des textes légaux et règlementaires.....	XIII
Annexe 3 : Bilan du secteur	XV
Annexe 4 : Résultat du secteur bancaire.....	XVII
Table des matières	XVIII

INTRODUCTION

Le secteur bancaire malgache n'a cessé d'évoluer depuis ces dernières années. Il est constitué de pas moins d'une dizaine de banques territoriales, auxquelles s'ajoutent des établissements financiers et autres institutions de microfinances, implantés dans pratiquement dans toutes les régions de l'île. Le secteur financier du pays est dominé par les banques dont les actifs représentent 25 % du PIB. Les banques commerciales détiennent 84 % de tous les actifs du système, mais elles n'offrent leurs produits d'épargne et de crédit de base qu'à une petite clientèle. Toutes les banques commerciales sont à capitaux étrangers, et les filiales de trois grandes banques françaises actives au niveau international ont une part conjointe du marché représentant environ 65 % des actifs. La crise financière mondiale n'a eu qu'un léger impact sur les 9 banques commerciales qui sont généralement rentables, bien capitalisées et stables, mais très liquides. Toutefois les prêts non productifs ont augmenté de plus de 13,5 % depuis la fin de 2008 et les niveaux de liquidité sont en baisse à cause de la crise économique et des dépôts en déclin. Les portefeuilles de prêts demeurent vulnérables, dans la mesure où ils sont concentrés sur des emprunteurs vulnérables aux cours internationaux des produits de base qu'ils exportent. Le crédit a tendance à être de court à moyen terme en nature, avec une échéance maximale de sept ans, ce qui fait du financement des projets d'infrastructure un défi ; l'accès aux services financiers est limité. En 2009, seulement 45 sur 1.000 adultes avaient accès aux services de dépôts et seulement 9 sur 1.000 avaient accès au crédit. Cependant, le secteur de la microfinance enregistre une croissance rapide. Ces dernières années, le nombre de clients des coopératives financières a augmenté de 28 % par an, tandis que les dépôts enregistraient une croissance de 62 %, contre 36 % pour les prêts. En effet, le système bancaire est au cœur même de toutes les activités économiques. Les banques jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des ménages et des entreprises. Elles font parties des entités à pouvoir fournir des services de liquidité et de crédits aux entreprises et aux ménages, elles assurent la fluidité des transactions entre les agents économiques, elles permettent aux ménages comme aux entreprises de placer et de faire fructifier leur épargne. Sur le plan macroéconomique, le système bancaire gère, en relation avec la banque centrale, l'ensemble de la circulation monétaire. En outre, la prise en charge de la politique monétaire dictée par l'Etat revient à l'initiative de la banque centrale. Autant de circonstances qui amènent les

banques à intervenir dans la vie économique. Ce qui nous conduit au thème : « **Impacts du secteur bancaire sur la croissance économique malgache** ». Nous allons démontrer tout au long de l'étude qu'il existe belle et bien une relation entre développement du secteur financier et la croissance économique. Ainsi, il est nécessaire de se demander : **de quelle manière les banques, ou d'une manière générale le système bancaire, contribuent-elles à la croissance économique à Madagascar ?** Dans cette étude, nous supposons deux hypothèses. La première est que les banques contribuent à l'amélioration de niveau de l'emploi grâce aux crédits octroyés aux ménages et aux entreprises ; et le second est que les banques participent à l'avancement de l'investissement en jouant le rôle d'intermédiaire financier c'est-à-dire en transformant l'épargne en investissement.

Cette étude nous permet non seulement de mettre en évidence l'importance du secteur financier dans la vie économique d'un pays mais aussi de déduire une politique favorable au développement du secteur financier et donc de la croissance.

Pour pouvoir disposer d'une analyse fiable et cohérente, notre travail s'est appuyé non seulement sur des revues et des rapports économiques et des ouvrages économiques mais aussi sur l'avis de certains auteurs concernant notre thème. Nous avons également utilisé des données statistiques et des publications fournis par la Banque Centrale de Madagascar (BCM), de l'INSTAT, de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF), et du Centre de Recherches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar (CREAM).

Notre étude se divise en deux grandes parties. Dans la première partie nous allons voir les fondements théoriques des effets du système bancaire sur la croissance économique et dans la deuxième une analyse empirique de la relation entre le secteur bancaire et croissance économique.

PARTIE I : FONDEMENTS THEORIQUES DES EFFETS DU SECTEUR BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Partie I : Fondements théoriques des effets du secteur bancaire sur la croissance économique

Le secteur financier est un secteur économique qui regroupe toutes les activités qui se rapportent à la finance. Il comprend en particulier le secteur bancaire et celui de l'assurance. Selon Fortune, le secteur bancaire représente 12,9% de l'économie mondiale. Les vingt plus grosses banques du secteur ont engrangé 171 milliards \$ de profit entre 2003 et 2012 : à chiffre d'affaires équivalent, elles sont donc en moyenne deux fois plus rentables que les entreprises du secteur primaire.

Les banques tiennent donc une place importante dans l'économie, tant sur le plan macroéconomique que sur le plan microéconomique. Cette importance du secteur bancaire ont conduit plusieurs chercheurs à focaliser leur recherche sur ce secteur et son impact sur l'économie.

Dans cette partie, nous allons parler du système bancaire en générale puis de sa relation avec la croissance économique.

CHAPITRE I : LE SYSTEME BANCAIRE

Dans ce chapitre, nous allons parler de la notion de banque en générale puis du système financier pour pouvoir mettre en évidence le lien entre secteur bancaire et croissance économique.

Section 1: NOTION BANQUE

La banque est un établissement de crédit ayant pour objet de procurer des services financiers aux particuliers ainsi qu'aux entreprises, qu'elles soient privées ou publiques.

Le mot « Banque » apparaît dans la langue française au XVe siècle. Le monde contemporain de la banque est né, par concentration successives, de la convergence de trois activités financières, à savoir : l'activité de changeur de monnaie qui s'était développée face à la prolifération des devises au sortir du bas Moyen-âge, l'essor du commerce pratiqué par les républiques maritimes italiennes et l'ouverture de sociétés commerciales dépassant les comptoirs, et enfin, de l'activité de crédit exercée par la communauté juive.

Aujourd'hui, l'activité bancaire consiste à collecter des fonds qui, mobilisés sous des formes variables (par l'octroi d'un prêt par exemple), permettent le financement de l'activité économique.

1. Définition :

Selon le petit Larousse, la banque est un établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds, et gère les moyens de paiement.

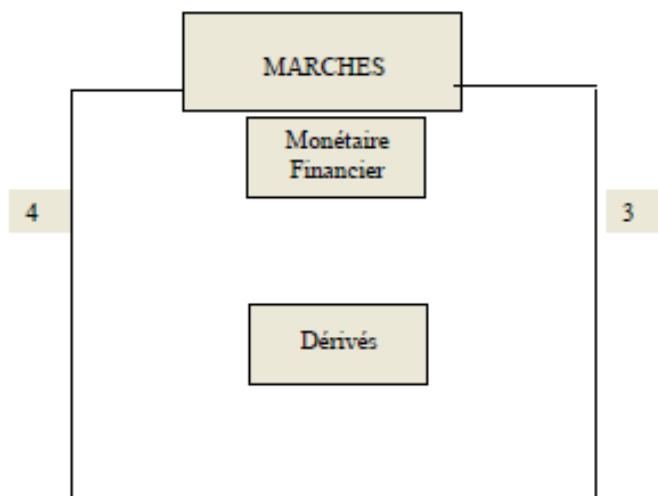
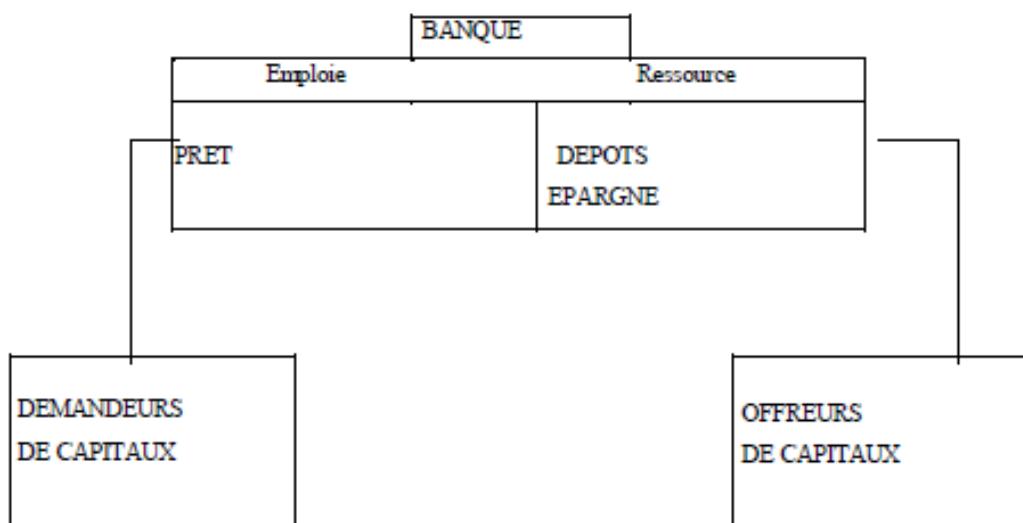
Selon la loi française du 13 juin 1941, la banque se définit comme "une entreprise qui fait profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôt ou autrement, des fonds qu'elle emploie pour son propre compte en opération d'escompte, en opération de crédit ou en opération financière".

Au sens légal et actuel du terme, la banque est l'organisme financier dont la fonction essentielle est de recevoir des dépôts en vue de les prêter sous formes d'avances aux pouvoirs publics, aux entreprises industrielles, commerciales et agricoles pour le besoin de leur fonds de roulement, et, depuis peu pour les investissement à moyen et à long terme, et à des particuliers pour leurs besoins personnels.

En bref, la banque est l'intermédiaire entre demandeur et offre de capitaux selon deux processus distinct

- En incluant son bilan entre offre et demandeur de capitaux, c'est l'intermédiaire bancaire
- En mettant en relation directe offre et demandeur de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier, marché monétaire,...), c'est le phénomène de désintermédiation.

FIGURE 1 BANQUE ET MARCHE FINANCIER



Source : www.apb.pt

Intermédiation :

- Les offreurs de capitaux confient leur dépôt et leur épargne
- Les demandeurs de capitaux sollicitent des financements

Désintermédiation :

- Les offreurs de capitaux investissent directement sur les marchés
- Les demandeurs de capitaux se financent auprès du marché

Six catégories d'établissements bancaires sont à distinguer : les banques proprement dites, les établissements du secteur mutualiste et coopératif, les caisses d'épargne et de prévoyance, les caisses de crédit municipal, les sociétés financières et les institutions financières spécialisées

2. Types de banques

Les banques œuvrent dans le domaine du commerce de l'argent et dans la réalisation des opérations et interventions monétaires sur les marchés financiers. Les banques peuvent être classées en différentes catégories selon leur statut juridique et leurs activités.

2.1 LES TYPES DE BANQUES EN FONCTION DE LEUR STATUT JURIDIQUE :

En fonction de leur statut juridique ou encore de leurs types d'actionnariat, il existe trois catégories de banques : à savoir la banque coopérative ou banque mutualiste, la banque commerciale et la banque publique.

- La banque coopérative : elle est caractérisée par son mode de contrôle. Elle est contrôlée par ses sociétaires qui détiennent des parts et qui sont souvent leurs clients, elle vient de l'esprit coopératif initié notamment par le milieu agricole. Ce genre de banque peut être cotée en bourse, dans ce cas il s'agit d'un holding qui est créé ad hoc.
- La banque commerciale : elle vise à réaliser des bénéfices sur toutes les opérations qu'elle effectue. C'est une entreprise privée qui met à disposition de ses clients

différents produits, notamment des crédits, des placements ou des épargnes, et des assurances. Elle est généralement cotée en bourse.

- La banque publique : comme son nom l'indique, elle appartient à des acteurs publics comme l'Etat, les collectivités ou les établissements publics.

2.2 LES TYPES DE BANQUES EN FONCTION DE LEURS TYPES D'ACTIVITES :

Certes, les banques effectuent des activités communes qui consistent en la commercialisation de l'argent et la réalisation des opérations financières. Cependant, les activités réalisées au sein de ces établissements peuvent être tout à fait différentes. Souvent on distingue quatre catégories de banques suivant leur rôle :

- La Banque Centrale : c'est une institution nationale à but non lucratif. Elle a pour mission principale d'émettre de la monnaie, d'assurer l'équilibre et la stabilité des prix et surtout la bonne marche de l'économie.
- La banque de dépôt : elle regroupe la banque de détail. La banque de dépôt est destinée principalement aux particuliers et aux petites entreprises. Elle reçoit des dépôts et accorde des prêts aux agents qui ont en besoin.
- La banque des affaires : elle est spécifique aux grandes entreprises. Elle ne sert pas uniquement de dépôt d'argent pour leurs clients mais elle a également pour missions de gérer leurs capitaux en leur accordant des prêts en cas de besoin.
- La banque d'investissement : elle se caractérise par le profil de ses clients qui sont formés essentiellement d'entreprises et d'investisseurs. Elle ne reçoit aucun dépôt de particuliers, et œuvre dans l'émission d'emprunt obligataire, et la souscription d'action ou encore l'introduction en bourse.

A Madagascar, il n'existe que deux types de banques : notamment la Banque Centrale de Madagascar et la banque de dépôts.

3. Rôles des banques :

Les banques remplissent une multitude de fonctions, depuis la gestion des moyens de paiement jusqu'à la création de produits très complexes. Les fonctions assumées par les banques sont : la gestion du système de paiement, une mission d'assurance, une mission d'intermédiation, une mission de conseil, et un rôle politique.

3.1 LA GESTION DU SYSTEME DE PAIEMENT :

La première des fonctions de la banque, la plus concrète, est celle de gérer les moyens de paiement. Elle permet aux particuliers d'utiliser les ressources qui parviennent sur leur compte bancaire (salaire, prestations et autres revenus) en émettant des chèques, en effectuant des retraits d'espèces, en réglant par carte bancaire ou en effectuant des virements.

Imaginons une société où les transactions seraient uniquement réglées en espèces. Chaque transaction serait alors beaucoup plus compliquée (chacun devrait transporter de grandes quantités de pièces et billets) et bien moins sécurisée. On comprend alors que la diversité des moyens de paiement est essentielle à la fluidité des échanges. La production de ce service donne lieu à une rémunération incorporée dans la marge d'intermédiation financière qui de plus en plus fait l'objet d'une tarification perçue sous forme de commission.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte dans cette gestion du système de paiement, tels que :

- La gestion des opérations de change qui fut une des premières missions assurées par les banques
- La gestion des dépôts à vue enregistrés en compte courant et permettant aux titulaires des comptes de payer par chèques et cartes de crédit les achats de biens et services. En rendant les transactions plus aisées, plus rapides et plus sûres, les banques ont permis un accroissement remarquable de l'activité économique.
- La garde de valeurs (or, titre, obligation, ...) pour le compte de tiers. A cet égard, il n'est pas utile de rappeler que les premières banques assurèrent la garde de valeurs contre remise de certificat de dépôts qui ne tarda pas à circuler comme moyen de paiement, étant l'ancêtre de notre monnaie fiduciaire.

3.2 LA MISSION D'INTERMEDIATION :

La fonction de l'intermédiation financière est l'opération qui consiste à mettre en contact des agents non financiers ayant une capacité de financement appelés prêteurs avec d'autres agents non financiers ayant un besoin de financement appelés emprunteurs, afin de réaliser l'équilibre épargne-investissement.

De cette manière,

- les banques, en finançant les projets d’investissement des entreprises par l’épargne collectée auprès des ménages, transforment des ressources à court terme en créance à plus long terme ;
- les banques permettent le financement de projets lourds d’investissement mobilisant un capital infiniment plus important que l’épargne moyenne collectée auprès d’un déposant ;
- Les banques transforment les actifs non liquides (par nature, les prêts bancaires sont non liquides) en dépôts bancaire. L’argent liquide que les épargnantes déposent à la banque crée une opportunité de transformation qu’exploitent les banques. Les dépôts à vue minimisent donc le risque d’illiquidité.
- Les banques minimisent le risque de défaillance en collectant des ressources très larges et en les réinvestissant dans un portefeuille très diversifié d’entreprises et de projets. Par ailleurs, elle acquière une expertise et une efficience importante dans la sélection et le contrôle des crédits et des risques qu’elle assume.

3.3 UNE MISSION D’ASSURANCE :

Autre fonction des banques est celle d’assurer la sécurité des transactions financières malgré la dématérialisation des titres. Il faut que le vendeur soit bien payé pour le titre vendu, l’acheteur débité pour l’achat et les titres en sécurité. En outre, cette mission s’exerce vis-à-vis des clients de la banque et du risque d’insolvabilité des clients.

3.4 UNE MISSION DE CONSEIL :

Cette mission est maintenant extrêmement large et de plus en plus valorisée pour deux raisons. D’une part, la complexité des opérations financières et la tendance observée de faire des directions financières des centres de profit incitent les entreprises à solliciter l’avis d’experts financiers. D’autre part, la standardisation de certaines activités autorise une migration naturelle de ces activités des organisations vers les marchés financiers, imposant une spécialisation dans le conseil.

3.5 ROLE POLITIQUE :

Le système bancaire assume également un rôle politique important, non pas en tant qu'initiateur d'une telle politique, mais plus en tant que relais de celle-ci et à plusieurs titres. Les banques sont ainsi un levier essentiel de la politique monétaire, que celle-ci soit axée sur un contrôle quantitatif ou sur un contrôle par les taux d'intérêt. Par ailleurs, le système bancaire intervient de façon directe en souscrivant les titres émis par l'Etat. Par les ressources qu'il mobilise, il a cette capacité de financer l'Etat que les agents économiques pris individuellement ne peuvent effectuer. De façon plus générale, la nationalisation plus ou moins importante des systèmes bancaires de plusieurs pays est en elle-même révélatrice de la volonté des pouvoirs publics d'utiliser le système bancaire au service d'une politique.

Section 2: LE SYSTEME BANCAIRE

Lorsqu'on parle de banque, la monnaie est toujours au centre des préoccupations. Une banque est, en effet, une entreprise qui fait le commerce de l'argent. D'où il est nécessaire de parler de la masse monétaire et ses contreparties.

1. La monnaie :

1.1 FONCTION DE LA MONNAIE :

La monnaie est définie par Aristote par ses trois fonctions fondamentales qui sont notamment : unité de compte, réserve de valeur et intermédiaire des échanges. La monnaie est l'instrument de paiement en vigueur en un lieu et à une époque donnée.

- La monnaie en tant qu'unité de compte : la monnaie sert à évaluer la valeur des biens et services dans une unité commune.
- La monnaie en tant que réserve de valeur : la monnaie permet aussi l'épargne. En effet, personne n'est obligé de dépenser immédiatement tout son argent s'il n'en éprouve pas le besoin. La monnaie constitue ainsi une réserve de valeur pouvant être utilisée à tout moment. Elle peut prendre la forme de pièces, de billets de banque ou de dépôts sur différents comptes que l'on pourra utiliser à l'aide d'outils spécifiques.
- La monnaie en tant qu'intermédiaire des échanges : elle permet l'achat et la vente des biens et service, donc la circulation des biens. En effet, tous les biens s'échangent contre la monnaie laquelle à son tour s'échange contre n'importe quel autre bien.D'après l'économiste Américain Robert CLOWER « *la monnaie achète les biens*,

les biens achètent la monnaie mais les biens n'achètent pas les biens sur aucun marché organisé ». (Adama DIAW, op cit: P160)

1.2 LA MASSE MONETAIRE ET SES CONTREPARTIES :

La masse monétaire représente la quantité de monnaie qui circule dans l'économie à un moment donné. Elle est mesurée grâce à des indicateurs statistiques, appelés agrégats monétaires, qui sont fixés par la Banque centrale. Cela correspond à tous les moyens de paiement qui peuvent être transformés en liquidité.

Ces agrégats indiquent le niveau de liquidité de certains agents économiques et sont représentés comme suit :

- L'agrégat M1, regroupe la totalité des pièces et billets en circulation et des dépôts bancaires à vue (comptes courants).
- L'agrégat M2, est égal à M1 + le crédit à court terme. Le crédit à court terme concerne principalement les comptes sur livrets, ainsi que divers dépôts à terme de moins de 2 ans.
- L'agrégat M3, est égal à M2 + les avoirs monétaires facilement négociables (devises, comptes à terme plus de 2ans, ...) : c'est l'épargne liquidable rapidement.

Les contreparties de la masse monétaire constituent la source de la création monétaire au profit des agents non financiers. On distingue trois contreparties de la masse monétaire : les avoirs extérieurs nets, les créances nettes sur l'Etat et les crédits à l'économie.

Les avoirs extérieurs nets mesurent l'incidence sur le stock de monnaie des transactions courantes et en capital entre les agents non financiers résidents et non-résidents ;

Les créances nettes sur l'Etat retracent l'endettement net de l'Etat vis-à-vis du système bancaire dans son ensemble ;

Les crédits à l'économie décrivent les financements accordés aux agents économiques non financiers par les établissements de crédit. Ces deux dernières contreparties forment le crédit intérieur.

2. Le système bancaire :

Le système bancaire se compose d'une Banque Centrale et de banques secondaires aussi appelées banques commerciales, banques ordinaires, privées, ou tout simplement banques. Chacune de ces deux parties a un rôle bien spécifique.

2.1 LA BANQUE CENTRALE :

Au cœur du système bancaire se trouve la Banque Centrale. La Banque Centrale agit dans le cadre d'une mission, elle est une institution qui est chargée d'appliquer la politique monétaire dictée par l'Etat. Dans le cas de Madagascar, la politique monétaire a pour objectif principale de maîtriser la croissance de la masse monétaire, d'où la Banque Centrale de Madagascar définit un objectif intermédiaire qui est l'ensemble de ses avoirs extérieurs et de ses crédits intérieurs, ensemble qui est appelé base monétaire, afin d'atteindre cet objectif. Dans la mise en œuvre de sa politique, la BCM dispose d'instruments d'intervention tels que : le système de réserves obligatoires, le taux directeur de la BCM et l'open market.

Le système de réserves obligatoires oblige les banques à constituer un montant minimum de réserves sous forme de dépôts non rémunérés auprès de la Banque centrale. De ce fait, le système a pour effet de bloquer une quantité déterminée de liquidité bancaire qui, autrement, pourrait occasionner une création excessive de monnaie.

Le taux directeur de la Banque Centrale est un taux de référence pour la formation du taux d'intérêts des autres banques.

L'open market est l'achat ou la vente de titres par la Banque centrale. En effet, l'achat de titres par la Banque Centrale a pour effet d'injecter de la liquidité dans l'économie, tandis que la vente se traduit par la réduction de cette liquidité.

La Banque Centrale est la banque des banques, toutes les banques secondaires possèdent un compte chez elle, qu'elles sont obligées de provisionner (réserves obligatoires). En cas de manque de liquidité chez les banques secondaires, ces dernières peuvent se financer sur le marché monétaire auprès d'autres institutions privées, ou directement auprès de la Banque Centrale. Un rôle des rôles important de la Banque Centrale est donc le refinancement des banques secondaires, c'est-à-dire en leur fournissant des liquidités. Ce refinancement n'est pas gratuit car il est ponctionné par un taux d'intérêt qui est le taux directeur de la Banque Centrale.

En ce qui concerne la création monétaire, La Banque centrale possède le privilège d'émettre les billets de banques, mais aussi une monnaie scripturale dite « monnaie centrale ». Cette monnaie ne s'échange qu'entre titulaires de comptes ouverts chez elle, soit les banques et le Trésor.

2.2 LES BANQUES SECONDAIRES :

Les banques secondaires collectent les dépôts des ménages, des entreprises et des administrations publiques. La masse monétaire ainsi collectée n'est pas conservée stérilement par les banques, mais elle est prêtée soit à leur clientèle, soit par l'intermédiaire des marchés monétaires ou financiers. Les banques secondaires jouent donc un rôle d'intermédiaire financier.

Les banques commerciales ont aussi pour rôle de créer de la monnaie scripturale. En accordant un crédit, les banques mettent à disposition de son client de la monnaie scripturale. Dans la grande majorité des cas, les crédits ne sont pas accordés par les banques à partir des dépôts préexistants mais par une simple écriture au crédit du compte client. Mais les banques commerciales sont tenues à un certain nombre de règles formelles qui limite leur pouvoir de création monétaire. Comme par exemple, les réserves obligatoires.

Pour une devise donnée, dès que le système bancaire dispose d'une somme M_0 , il peut générer, en consentant des crédits, une somme de monnaie bancaire M_1 telle que $M_1 = k.M_0$. k étant le « multiplicateur de crédit ». C'est le rapport entre la monnaie de base M_0 émise par la Banque Centrale et la monnaie bancaire M_1 issue des crédits bancaires libellés en unités de M_0 .

Prenons un exemple précis, imaginons qu'une personne fasse un dépôt de 1.000 euros en billet auprès d'une banque. Non seulement cette banque peut disposer de ces 1.000 euros mais en plus, du fait de ce dépôt, elle est autorisée à ouvrir, pour un autre client, un crédit d'un montant légèrement inférieur, la différence étant ce qui correspond à la réserve qu'elle doit garder. Si par exemple, cette réserve est fixé à 10% (soit un taux de couverture $c = 0,1$), le dépôt de 1.000 euros permet à la banque d'ouvrir $1.000 \times (1-0,1) = 900$ euros de crédit supplémentaire. En dépensant son crédit, cet autre client tire un chèque qui va aboutir à une autre banque, et celle-ci pourra alors ouvrir elle aussi un crédit supplémentaire de 900 moins les 10 pour 100 de réserve, il y a donc possibilité de création de $900 \times 0,9 = 810$ euros de crédit de troisième niveau et cette banque aura $900 + 810 = 1.710$ euros sur son compte de

dépôt. Au quatrième niveau de cette chaîne de crédits, une autre banque créera 729 euros, une cinquième 656 euros, etc. Il s'agit d'une série mathématique telle que la somme de tous ces crédits ouverts à partir des 1.000 euros est théoriquement $1/0,1 = 10$ fois la somme de départ. Ce système donne aux banques commerciales la possibilité de multiplier par le facteur $k = 1/c$ le montant de la monnaie scripturale en circulation. Après avoir parlé du système bancaire, nous allons maintenant définir les liens existant entre système bancaire et croissance économique.

CHAPITRE II : LIEN ENTRE SYSTEME BANCAIRE ET CROISSANCE ECONOMIQUE :

Plusieurs auteurs, dans leurs études, sont arrivés à la conclusion que le secteur bancaire a un impact majeur sur la croissance économique d'un pays.

Dans ce chapitre nous allons tout d'abord parler de la théorie de la croissance économique puis établir les liens existants entre système bancaire et croissance économique.

Section 1: THEORIE DE LA CROISSANCE

La croissance économique désigne l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) sur une période d'un an. La croissance économique peut être soit intensive soit extensive.

La croissance intensive : elle désigne une utilisation plus efficace des facteurs de production, elle repose sur les gains de productivité et les rendements d'échelle sont croissants.

La croissance extensive : ici, la croissance est proportionnelle à l'augmentation de la quantité des facteurs de production utilisés, elle repose alors sur une croissance du capital et travail utilisé et les rendements d'échelles sont constants.

La croissance économique est mesurée par le produit intérieur brut (PIB). Le PIB est l'un des agrégats majeurs des comptes nationaux. Le PIB est un indicateur économique de la richesse produite par année dans un pays donné. Il reflète donc l'activité économique interne d'un pays.

1. Mesure de la croissance économique

Le PIB se définit comme la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différents branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits. Sa valeur comptable est issue d'un compte de résultat.

Le PIB peut se calculer de plusieurs manières :

- Sous l'angle de la production, le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées des agents économiques résidents, calculée au prix du marché, à laquelle on ajoute la part de la valeur ajoutée récupérée par l'Etat (taxe sur la valeur ajoutée et droits de douane) et de laquelle on soustrait les subventions ;

PIB = somme des valeurs ajoutées + TVA + Droits et taxe sur les importations – Subventions sur les produits

- Sous l'angle de la dépense, le PIB est égal à la somme des emplois finaux intérieurs de biens et de services, c'est-à-dire : la consommation finale effective, l'investissement (formation brute de capital fixe) et les variations de stocks.

PIB = consommation finale effective + investissement + variation de stocks + exportation – importation

PIB = consommation + investissement + dépenses publiques courantes + exportation – importation

- Sous l'angle des revenus, le PIB est égal à la somme des revenus bruts des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenus mixtes.

PIB = (S + B + I + Rn + A) + (Tn + D)

- Rémunération des salariés (S)
- Bénéfices des sociétés avant impôts (B)
- Intérêts et revenus divers de placement (I)
- Revenus nets des entreprises (Rn)
- Ajustement de la valeur des stocks (A)
- Taxes nettes (Tn)
- Dépréciation (D)

2. Les facteurs de croissance économique :

Les principaux facteurs de la croissance économique sont : le capital et le travail.

2.1 LE CAPITAL :

L'augmentation du stock de capital, c'est-à-dire l'investissement, permet d'assurer une croissance durable. Le capital peut croître d'une façon extensive, ou bien d'une façon intensive. Dans le cas d'une croissance extensive, l'augmentation du capital peut se traduire par l'achat de nouvelles machines ou bien par l'achat de davantage de matières premières (consommations intermédiaires). Dans le cas d'une croissance intensive, il s'agit d'une substitution du capital au travail. Des machines performantes permettent de remplacer le travail réalisé par l'homme.

2.2 LE TRAVAIL :

Plusieurs possibilités existent pour favoriser la croissance extensive du travail notamment : l'augmentation du nombre de travailleurs ou par l'augmentation de la durée de temps de travail. Dans le cas d'une croissance intensive, la croissance du facteur travail se fait par les gains de productivité et les économies d'échelle plus que par l'augmentation de la quantité de travail. Le niveau de formation et de qualification, l'intensité du travail (motivation, cadence), et l'organisation du travail. Le facteur essentiel théorisé par les économistes est la division du travail, qui, en spécialisant les individus, augmente leur productivité. Le taylorisme, du point de vue de la productivité, représente une amélioration de la qualité du travail.

Les études de Malinvaud, Carré et Dubois concluent à une contribution de 1.2 points de pourcentage sur un total de 5,8%. A quoi s'ajoutent les choix sectoriels de la main d'œuvre.

Cette croissance s'explique par une amélioration de l'organisation du travail, mais aussi par une hausse du stock de capital humain.

Le capital humain renvoie à l'ensemble des compétences qui peuvent être valorisées économiquement. Cette notion été introduite par Théodore Shultz dans « *Investment in human capital* » (1961) : les connaissances et les compétences sont une forme de capital et ce capital est le produit d'un « investissement volontaire ».

Mais que ce soit dans l'accroissement du facteur travail ou dans l'accroissement du facteur capital, la croissance économique intensive fait toujours appel à une autre variable : le progrès technique. Le progrès technique est une amélioration qualitative des facteurs de productions eux-mêmes ou de leur utilisation. Il améliore la productivité globale des facteurs, c'est-à-dire le rapport entre la production et le volume total de facteurs utilisé.

Dans les modèles néoclassiques de croissance, le progrès technique est une variable exogène. Le progrès technique est donc assimilé au résidu ou à la productivité globale des acteurs, c'est-à-dire à la part de croissance qui reste inexpliquée.

Dans les premières études de Solow sur la croissance américaine, le progrès technique apparaissait responsable de 6/7^{ème} de la croissance. Dans les modèles ultérieurs, en introduisant plus de facteurs, on a pu réduire le résidu. Celui-ci reste tout de même élevé : de l'ordre de 50%. Les études françaises de Carré, Dubois, et Malinvaud, concluent aussi que le

progrès technique, sur le long terme, explique au moins la moitié de la croissance observée. Cette part est moindre dans les pays émergents.

Il faut sans doute mentionner, comme facteur de la croissance étroitement lié au progrès technique, la disponibilité de source d'énergies relativement bon marché et capable de faire fonctionner les machines.

3. Les étapes de la croissance économique :

L'économiste et historien Américain W.W Rostow a précisé qu'il existe cinq étapes lesquelles chaque pays doit passer pour arriver à la croissance économique :

- Première étape est la société traditionnelle : est caractérisée par une faible croissance du fait du progrès technique très limite.
- Deuxième étape est les conditions préalables au démarrage : voit le progrès technique valorisé et l'apparition d'un esprit d'entreprise, dans ce cadre un surplus est dégagé qui peut être investi dans de nouvelles activités comme les transports et les infrastructures.
- Ensuite le démarrage: correspond à une tendance à la généralisation des changements de l'étape précédente à l'ensemble des activités économique, des nouvelles industries se développent, le progrès technique se généralise. C'est la période de la révolution industrielle qui nécessite un taux d'investissement de plus de 10 %.
- Puis c'est la marche vers la maturité : grâce a des taux d'épargnes et d'investissement qui peuvent atteindre 20 % au développement d'une multitude d'autres secteur d'activité, dès lors un progrès soutenu est possible qui permet à la croissance économique de dépasser celle de la population.
- En fin, la dernière étape est la consommation de la masse : au cours de laquelle se développe les industries de biens de consommation durables et les activités de service, au cours de laquelle sont créés des organismes de prévoyance et de sécurité sociale, etc.

Section 2: LE ROLE SPECIFIQUE DES BANQUES :

Les banques sont des établissements financiers qui collectent les dépôts du public et accordent des crédits aux entreprises et aux ménages. Elles font partie, au même titre que les sociétés d'assurance et les organismes de placement collectif en bourse, de ce que les

économistes appellent les intermédiaires financiers. Ces derniers ont pour fonction de collecter l'épargne des agents économiques ayant une capacité de financement (la plupart des ménages et certaines entreprises) pour la distribuer aux agents ayant un besoin de financement tel que l'Etat, la plupart des entreprises et certains ménages. En outre, les banques sont les seules à détenir le pouvoir de création monétaire. Les banques permettent donc le financement de l'économie en favorisant l'augmentation du stock de capital, autrement dit en favorisant les investissements.

Le rôle des banques dans une économie était très clair et bien établi tant que le marché financier étaient sous-développés, voir même inexistant, car elles étaient les seules à pouvoir fournir des services de liquidité et de crédit aux entreprises et aux ménages. Plusieurs arguments permettent d'expliquer la spécificité du financement bancaire, qui sont notamment : les économies d'échelle et d'envergure, la diversification des risques, le financement des petites et moyennes entreprises, la solvabilité des emprunteurs et rationnement du crédit.

1. Les économies d'échelle et d'envergure :

Dans tous les secteurs d'activité le rôle des intermédiaires consiste à exploiter des économies d'échelle ou d'envergure. On parle d'économie d'échelle lorsqu'une entreprise est plus efficace quand le volume de ses activités s'accroît. On parle d'économie d'envergure lorsqu'une entreprise est plus efficace quand le nombre de ses activités s'accroît. Ainsi, les banques se servent de leurs réseaux pour exploiter les économies d'envergure entre différentes activités (collecte d'épargne, gestion des moyens de paiement, change, offre de produits d'assurance, de services de placement de titres, de services de conseil en gestion de patrimoine, etc.). La collecte d'épargne présente également des économies d'échelle.

2. La diversification des risques :

La diversification des risques réalisée par les banques est aussi un facteur important d'économie d'échelle. En effet un investisseur rationnel cherche à diversifier ses placements afin de minimiser les risques. Un intermédiaire financier qui collecte des fonds auprès d'une multitude d'épargnants aura donc des possibilités de diversification du risque autrement plus importantes qu'un investisseur individuel. De la même façon, une banque qui a un grand nombre de déposant peut se permettre de ne garder qu'une petite fraction des dépôts, le reste étant investi dans des actifs de long terme plus rémunérateurs.

3. Le financement des petites et moyennes entreprises :

Ce financement comporte quatre étapes importantes : la collecte des fonds, la sélection des emprunteurs (afin d'écartier ceux qui sont risqués), la surveillance de leurs activités (pour éviter un mauvais choix d'investissement), enfin le recouvrement des créances.

4. Solvabilité des emprunteurs et rationnement du crédit :

Les banques doivent être imposées d'un montant minimum de fonds propres proportionnel au volume de leurs actifs respectifs. De cette façon, on peut non seulement limiter la probabilité de faillite de la banque, mais aussi inciter les actionnaires de la banque à surveiller étroitement la politique d'investissements, ce qui rassure les prêteurs. Un intermédiaire financier qui collecte des fonds auprès d'une multitude d'épargnants aura donc des possibilités de diversification du risque autrement plus importantes qu'un investisseur individuel. Par contre, les entreprises qui ont très peu de ressources propres ne trouvent en général pas de financement externe, même si leurs projets d'investissement sont rentables: c'est le phénomène du rationnement du crédit. Les entreprises ayant une très bonne solvabilité ont souvent la possibilité de se financer directement sur les marchés. Les banques jouent un rôle fondamental dans le financement des entreprises ayant une capacité d'autofinancement intermédiaire : celles-ci n'ont pas assez de ressources propres pour émettre directement des titres, mais suffisamment pour faire appel au crédit bancaire.

Pour résumer, le rôle spécifique des banques dans le financement de l'économie est donc essentiellement double: la transformation de l'épargne liquide des ménages en placements de long terme et le financement des petites et moyennes entreprises qui n'ont pas accès aux marchés financiers pour des raisons d'asymétrie d'information.

Section 3: LIEN ENTRE SYSTEME FINANCIER ET CROISSANCE ECONOMIQUE

Depuis le 20eme siècle 1912 SCHUMPETER avait souligné l'importance des banques dans le fonctionnement du système économique et leur apport bénéfique à la croissance à travers le financement de l'innovation. Il met en exergue l'action de l'entrepreneur capitaliste dont l'apparition est liée à la volonté de réaliser des profits, par modifications technologiques de la production et de la distribution.

Les banques occupent également une place prépondérante dans l'analyse keynésienne, en effet partant du constat qu'il faille qu'un système bancaire (financier) organisé avance les ressources financières nécessaires au financement de l'investissement, les banques deviennent essentielles puisque ce sont elles qui accordent les crédits et qui se chargent de réduire des risques inhérents à l'incertitude de l'avenir. C'est donc le système bancaire qui finance la croissance économique.

GURLEY et SHAW figurent parmi les pionniers en matière de l'analyse de l'intermédiation financière et la définissent comme « une unité qui transmet des fonds prêtés des unités excédentaires et achète des titres primaires auprès des unités déficitaires ».

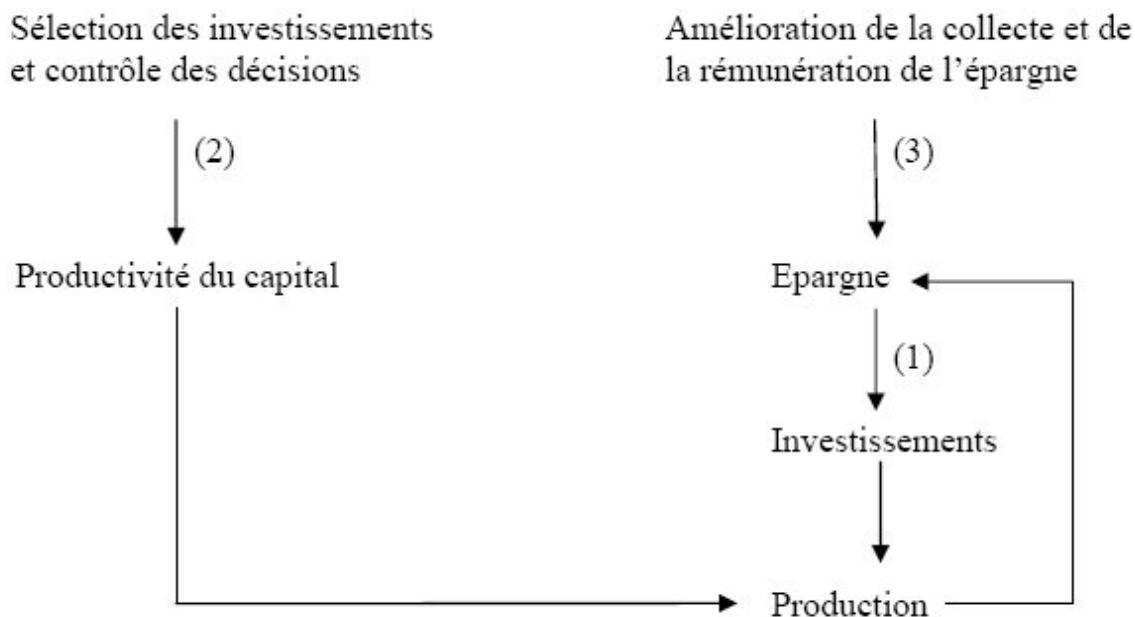
D'après BIALES (1999) définit les intermédiaires financiers comme « des institutions qui réalisent l'adéquation quantitative et qualitative entre l'épargne disponible des prêteurs et les besoins de financement des emprunteurs... en apportant une garantie qui repose sur leur notoriété, leur surface financière et la division des risques à laquelle ils procèdent ».

Alors que l'approche macroéconomique classique ne prend pas en compte l'impact des politiques financières dans la croissance économique, un grand nombre d'études empiriques démontrent la réalité d'une telle relation. Les recherches les plus récentes sur les crises financières ont permis de clarifier ce débat et de dégager un nouveau paradigme macroéconomique en confirmant son existence.

Pagano (1993) identifie trois canaux de transmission entre le développement financier et la croissance à long terme :

- (1) un accroissement proportionnel entre l'épargne et l'investissement ;
- (2) un accroissement de la productivité marginale du capital, car un système financier performant alloue l'épargne vers les projets les plus rentables ;
- (3) le développement d'instruments d'épargne fiable et efficace et la rémunération de l'épargne peuvent conduire à la hausse du taux d'épargne.

FIGURE 2 RELATION ENTRE EPARGNE ET INVESTISSEMENT



Source : www.apb.pt

Comme le stock de capital est un des facteurs de la croissance économique, le système financier a donc une incidence sur le taux de croissance économique : une amélioration du système financier engendre un accroissement du niveau de la production (du fait de l'augmentation du niveau et de la productivité du capital) ce qui génère une augmentation de l'épargne, qui accroît à nouveau le stock de capital et ainsi de suite. Le taux de croissance devient alors endogène aux caractéristiques de l'économie et particulièrement à celles du système financier.

Ces enchainements sous-entendent les qualités des services financiers. Les cinq fonctions majeures des systèmes financiers sont :

- La facilitation des échanges de biens et services
- La mobilisation et la collecte d'épargne
- La production d'information sur les investissements envisageables et l'allocation de l'épargne
- La répartition, la diversification et la gestion du risque
- Le suivi des investissements en exécution et le contrôle de la gouvernance

L'efficience d'un système financier ne se limite pas à la mesure de sa taille. En outre le volume d'épargne collecté et du montant des financements distribués, la nature des capitaux et la façon dont ils sont affectés sont aussi importants pour juger de la qualité du système financier et donc de son incidence sur la croissance économique. Autrement dit, la structure du système financier compte autant que la taille.

Il existe notamment un lien entre système bancaire et croissance économique. En effet, un bon système bancaire permet de favoriser la croissance économique théoriquement. Mais qu'on est-il du cas de Madagascar. Ce qui nous amène à la deuxième partie du devoir, l'analyse empirique de la relation existant entre le secteur bancaire et la croissance économique.

PARTIE II :

**ANALYSE EMPIRIQUE DE LA RELATION
ENTRE LE SECTEUR BANCAIRE ET LA
CROISSANCE ECONOMIQUE**

Partie II : Analyse empirique de la relation entre secteur bancaire et croissance économique

Comme c'est le cas dans de nombreux pays à faible revenu, le secteur bancaire domine le système financier malgache. Les nombreuses institutions de microfinance offrent des services financiers restreints aux foyers à faible revenu, contribuant ainsi au renforcement de l'accès au système financier. Le reste du secteur financier national se constitue principalement des compagnies d'assurance. Il n'y a pas de marché boursier et le marché obligataire ne finance que l'Etat. Le système financier de Madagascar a été relativement stable, il a résisté aux différents chocs tant politiques qu'externes, mais demeure embryonnaire et peu diversifié. Il est dominé par les banques de dépôts, l'accès aux services financiers est aussi extrêmement limité pour la majorité des ménages et entreprises. De ce fait, le crédit accordé au secteur privé reste relativement faible. Cela est dû notamment par une série de facteur, dont le niveau de la pauvreté dans le pays et l'isolement par rapport aux marchés internationaux qui limitent l'attrait de ce marché pour les banques et les institutions financières.

Après avoir développé le contexte économique dans lequel Madagascar évolue ainsi que le bilan et le résultat de l'activité bancaire, nous analyserons les impacts du secteur bancaire sur la croissance économique.

Chapitre III : CONTEXTE ECONOMIQUE ET BILAN ET RESULTAT DE L'ACTIVITE BANCAIRE A MADAGASCAR

Le secteur financier à Madagascar est sous-développé et peu diversifié, avec un accès aux services financiers extrêmement limité pour la majorité des ménages et des entreprises.

Section 1: CONTEXTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE

Au niveau international, les pays européens, le Japon et les Etats-Unis se relevaient d'une série de catastrophes en ce début de la deuxième décennie du XXIème siècle. Depuis 2007, une crise financière mondiale a éclat, une crise marquée par une crise de liquidité et parfois par des crises de solvabilité tant au niveau des banques que des Etats.

Quelques pays de la zone euro sont entrés dans une phase de récession et ont dû entamer des négociations auprès des partenaires de la même zone afin d'obtenir une aide financière. Les pays européens sont davantage motivés à apporter un soutien financier à des pays géographiquement plus proches pour défendre un intérêt commun.

Les groupes des pays émergents au sein du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) continue d'afficher une meilleure santé économique mais à un niveau moins étincelant comparé aux années précédentes, certains affirment même une descente en matière de taux de croissance. Aucun pays ne semble à l'abri des désagréments engendrés par un désordre financier et économique au niveau des pays riches.

Quant à Madagascar, Madagascar n'a pas été particulièrement touché par la crise financière du fait de son faible niveau d'intégration dans le circuit financier international. En revanche, la contraction de la demande interne dans les pays développés et la diminution du volume d'aide accordée aux pays demandeurs se font ressentir sur l'économie du pays.

Par ailleurs, la persistance de la crise politique avait plongé le pays dans une récession économique sans précédente caractérisée par un taux de chômage élevé dû à une fermeture de plusieurs entreprises. Les financements reçus des bailleurs de fonds se limitent juste au soutien des actions humanitaires. Tout cela s'est traduit par un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) extrêmement faible au cours de ces dernières années.

TABLEAU 1 : AGREGATS ECONOMIQUES DE MADAGASCAR

Rubriques	2010	2011	2012
Produit Intérieur Brut à prix courant (en milliards d'ariary)	18 264	20 073	21 637
Taux de croissance réel du PIB	+0,5%	+0,7%	1,9%
Inflation moyenne de l'année	+9,2%	+9,4%	5,8%
Inflation en glissement (d'une fin d'année à l'autre)	+10,2%	+6,9%	5,8%
Crédits sains au secteur privé / PIB	8,1%	7,1%	6,8%
Taux directeur de la Banque Centrale en fin d'année	9,5%	9,5%	9,5%

Source : Banque Centrale de Madagascar

Le produit intérieur brut à prix courant de Madagascar a légèrement augmenté et s'établit à 21 637 milliards d'ariary en 2012, soit une augmentation de 1,9% par rapport à l'année précédente. Le taux d'inflation moyenne a été maîtrisé, il a passé de 9,4% à 5,8% entre 2011 et 2012. Par contre, le taux directeur de la Banque Centrale est resté à 9,5%.

L'un des principaux moteurs de ce léger taux de croissance reste le secteur minier suivi par l'activité touristique. Cette dernière est pourtant menacée par une insécurité grandissante.

Sur le plan monétaire, la politique prudente menée par la Banque Centrale de Madagascar (BCM), la réduction des dépenses publiques et le gel des prix des produits pétroliers ont permis de maintenir le taux d'inflation à moins de 10% en 2012. Le taux directeur de la BCM est maintenu à 9,5%.

TABLEAU 2 : ETABLISSEMENT AGREES EN ACTIVITE

Nombre d'établissements de crédit	43	45	47
Banques	10	11	11
Etablissements financiers ^(b)	7	6	5
Institutions de microfinance ^(c)	26	28	31
Nombre d'implantations	655	751	759
Banques et établissements financiers	181	195	214
Institutions de microfinance	474	556	545
Nombre de bureaux de change	17	17	20

(b) avec la fusion de BOA et d'Equipbail Madagascar

(c) suite à l'entrée en activité de APEM PAIQ SA, OTIV BOENY Mahajanga et de PAPM Programme d'Appui aux Petits Métiers

Source : Banque Centrale de Madagascar

Le secteur bancaire malgache est constitué de 11 banques, 6 établissements et 31 institutions de microfinance en 2012. On a assisté à une augmentation du nombre

d'institution de microfinance en 2012. En effet 3 nouvelles institutions de microfinance sont apparues sur le marché.

L'expansion des crédits à l'économie est restée modérée. Le secteur de la microfinance ne cesse d'évoluer avec l'apparition de plusieurs nouveaux institutions.

TABLEAU 3 : PRINCIPAUX AGREGATS DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Rubriques	2010	2011	2012	(en milliards d'ariary)
Total du bilan	4 741,6	5 356,1	5 882,5	
Crédits bruts à la clientèle	2 263,5	2 390,1	2 607,5	
Crédits nets de provisions et d'agios réservés	2 034,3	2 118,1	2 304,6	
Dépôts de la clientèle	3 805,5	4 280,8	4 648,2	
Tresorerie à l'actif	2 154,7	2 603,1	2 915,0	
Encours de BTA au bilan du secteur bancaire	473,9	636,1	852,2	
Fonds propres disponibles réglementaires	435,6	489,9	532,9	
Produit Net Bancaire	382,9	436,1	480,3	
Résultat des opérations bancaires	335,6	399,9	461,8	
Résultat net de l'exercice	69,6	87,7	106,8	

(a) données agrégées des banques, établissements financiers et institutions de microfinance

Source : rapport CSBF

Le total du bilan des établissements de crédit se chiffre à 5 882,5 milliards d'ariary après une hausse de 526,4 milliards d'ariary. Les ressources sont formées en particulier par les dépôts de la clientèle qui s'élèvent à 4 648,2 milliards d'ariary. Des épargnes supplémentaires de 367,4 milliards ont été collectées par rapport à fin 2011. Dans le même temps, les crédits bruts ont augmenté de 217,4 milliards d'ariary pour s'établir à 2 607,5 milliards d'ariary en 2012. Le secteur a enregistré au final un bénéfice net de 106,8 milliards d'ariary.

Section 2: BILAN ET RESULTAT DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS DE CREDIT A MADAGASCAR

1. Le réseau bancaire :

Le secteur bancaire malgache est formé de 12 banques territoriales et 5 établissements financiers en activité.

TABLEAU 4 : EVOLUTION DU NOMBRE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Etablissements agréés en activité	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2014
Banques	10	11	11	12
Etablissements financiers	7	6	5	5
Total	17	17	16	17

Source : Secrétariat Général de la CSBF

2. Effectif du personnel du secteur

L'effectif du personnel atteint 4028 agents à la fin de l'année 2012 dont 3 971 personnes dans les 11 banques et 57 dans les 5 établissements financiers, soit une augmentation de 318 unités.

Les cadres supérieurs et les employés se sont respectivement accrus de +169 agents et +217 agents suite notamment à l'ouverture de nouvelles agences.

TABLEAU 5 : REPARTITION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

Rubriques	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	Variation 2011/2012	
Cadres supérieurs	746	800	969	+169	21,1%
Agents de maîtrise	1 392	1 557	1 489	-68	-4,4%
Employés	1 348	1 353	1 570	+217	16,0%
Effectif bancaire	3 486	3 710	4 028	+318	8,6%
Personnel de service	229	223	233	+10	4,5%
total	3 715	3 933	4 261	+328	8,3%

Source : Etablissement de crédit

3. Progression des activités bancaires :

La masse bilancielle des banques et établissements financiers a augmenté de 9,1% contre +12,0% en 2011. En terme de volume, le total du bilan s'est renforcé de 465,9 milliards d'ariary contre +545,4 milliards et d'établit à 5 569,5 milliards en fin d'année.

A l'actif, la trésorerie et les crédits nets de provisions ont progressé respectivement de 301,3 milliards d'ariary (11,9%) et de 155,3 milliards (7,6%).

Au passif, les dépôts de la clientèle ont enregistré une croissance de 336,6 milliards d'ariary (8,1%). Les capitaux propres se sont améliorés pour leur part de 69,4 milliards (+13,8%).

TABLEAU 6 : BILAN D'ENSEMBLE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Rubriques	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	(en milliards d'ariary)	
				Variation 2011/2012	
ACTIFS					
Trésorerie	2 103,5	2 537,3	2 838,6	+301,3	+11,9%
Prêts interbancaires	61,5	59,5	54,8	-4,7	-7,9%
Crédits nets de provisions	1 980,7	2 032,0	2 187,3	+155,3	+7,6%
Autres comptes financiers	223,1	282,1	291,7	+9,6	+3,4%
<i>dont comptes d'encaissement</i>	95,3	153,7	160,2	+6,5	+4,2%
Immobilisations nettes	189,4	192,7	197,1	+4,4	+2,3%
Total du bilan	4 558,2	5 103,6	5 569,5	+465,9	+9,1%
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Trésorerie	20,3	13,4	42,2	+28,8	+214,9%
Emprunts hors marché monétaire	69,2	61,2	58,1	-3,1	-5,1%
Dépôts d'établissements de crédit	32,8	36,0	44,0	+8,0	+22,2%
Dépôts de la clientèle	3 722,9	4 164,3	4 500,9	+336,6	+8,1%
Autres comptes financiers	246,6	325,4	351,6	+26,2	+8,1%
<i>dont comptes d'encaissement</i>	96,4	146,9	148,8	+1,9	+1,3%
Capitaux propres	466,4	503,3	572,7	+69,4	+13,8%
<i>dont bénéfices nets</i>	64,6	83,0	98,4	+15,4	+18,6%

Source : Bilans

Les dépôts forment 80,8% des ressources tandis que les capitaux propres restent la deuxième composante du passif avec 10,3% du total.

En emplois, la trésorerie en demeure la première composante avec 51,0% du total du bilan. Les crédits nets de provisions constituent 39,3% des actifs.

4. Evolution des dépôts de la clientèle :

TABLEAU 7 : EVOLUTION DES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Rubriques	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	Variation 2011/2012	
Dépôts	3 722,9	4 164,3	4 500,9	+336,6	+8,1%
Crédits bruts	2 152,0	2 236,6	2 412,5	+175,9	+7,9%
Solde	1 570,9	1 927,7	2 088,4	+160,7	+8,3%
Taux de transformation	57,8%	53,7%	53,6%	-0,1 point	

Source : Bilans

Les dépôts collectés auprès de la clientèle se chiffrent à 4 500,9 milliards d'ariary. Ils ont augmenté de 8,1% (+336,6 milliards).

L'accroissement de ces ressources provient principalement des comptes d'épargne et des dépôts à terme y compris les bons de caisses. Ils se sont accrus respectivement de 132,7 milliards d'ariary soit +15,8% et de 116,6 milliards d'ariary soit +21,5%. Cette évolution s'explique particulièrement par la baisse du taux de rendement moyen des BTA en 2012, placement moins favorisé par la clientèle au cours de l'année.

TABLEAU 8 : REPARTITION PAR TERME DES DEPOTS

Rubriques	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	Variation 2011/2012	
Dépôts à vue (DAV)	2 274,5	2 614,6	2 692,3	+77,7	+3,0%
Dépôts à terme (DAT) et bons de caisses (BDC)	606,7	542,7	659,3	+116,6	+21,5%
Comptes d'épargne à régime spécial (CERS)	706,9	841,1	973,8	+132,7	+15,8%
Autres sommes dues (ASD) et dépôts de garantie	134,8	165,9	175,5	+9,6	+5,8%
Total	3 722,9	4 164,3	4 500,9	+336,6	+8,1%

Source : Bilans

En effet, c'est toujours les dépôts à vue qui prédominent. Ils représentent la majorité des ressources clientèle avec 59,8% du total.

TABLEAU 9 : EVOLUTION DES DEPOTS PAR AGENT ECONOMIQUE

Evolution des dépôts par agent économique

(en milliards d'ariary)

Rubriques	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	Variation 2010/2011	
Particuliers	971,0	1 126,9	1 330,0	+203,1	+18,0%
EPIF	71,5	47,1	38,8	-8,3	-17,6%
EPNF	1 284,4	1 553,4	1 691,9	+138,5	+8,9%
OPCA	525,9	545,9	592,0	+46,1	+8,4%
Entreprises publiques	187,6	226,6	301,8	+75,2	+33,2%
Divers	570,7	557,0	458,5	-98,5	-17,7%
Non Résidents	80,7	71,6	51,3	-20,3	-28,4%
Bons de caisse	31,1	35,8	36,6	+0,8	+2,2%
Total	3 722,9	4 164,3	4 500,9	+336,6	+8,1%

Source : Etats des renseignements divers

Les particuliers et les entreprises privées ont principalement contribué à l'augmentation des ressources de la clientèle. Les dépôts collectés auprès de ces agents économiques ont respectivement augmenté de 203,1 milliards d'ariary et de 138,5 milliards d'ariary soit +18,0% et 8,9%.

Les entreprises privées et les particuliers demeurent les déposants les plus significatifs avec plus de deux tiers du total.

Les dépôts de la clientèle sont constitués à 80,9% de comptes en ariary et à 19,1% de fonds en devises.

5. Evolution de la distribution de crédits par les banques :

L'encours total des crédits bruts s'élevant à 2 412,5 milliards d'ariary affiche une hausse de +175,9 milliards contre +84,6 milliards en 2011 suite essentiellement à l'accroissement des prêts à moyen terme avec +113,9 milliards d'ariary. Ces crédits ont financé notamment des projets immobiliers et des investissements en équipement.

Les crédits à court terme ont également suivi cette tendance en passant de 1 208,5 milliards d'ariary en 2011 à 1 309,6 milliards d'ariary en 2012 soit une augmentation de +101,1 milliards d'ariary.

En revanche, les crédits à long terme ont été réduits de 38,9 milliards d'ariary.

TABLEAU 10 : EVOLUTION DES EN COURS BRUTS DE CREDITS PAR TERME

Rubriques	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	Variation 2011/2012	(en milliards d'ariary)
Court terme	1 201,7	1 208,5	1 309,6	+101,1	+8,4%
Moyen terme	737,1	736,2	850,1	+113,9	+15,5%
Long terme	213,2	291,8	252,9	-38,9	-13,3%
Total crédits bruts	2 152,0	2 236,6	2 412,5	+175,9	+7,9%

Source : Etats des concours à l'économie

6. Le produit net bancaire :

Les banques et établissements financiers ont réalisé un produit net bancaire de 423,4 milliards d'ariary en 2012, soit une hausse de 29,1 milliards d'ariary par rapport à celle de 2011. Cette amélioration résulte principalement de l'accroissement des revenus nets de commissions, de trésorerie et d'intérêts sur les opérations avec la clientèle. La contribution du PNB au Produit Intérieur Brut (PIB) est de 2,0%.

TABLEAU 11 : EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE

Rubriques	2010	2011	2012	Variation 2011/2012	(en milliards d'ariary)
Revenus nets d'intérêts	218,2	250,1	270,5	+20,4	+8,1%
<i>sur opérations de trésorerie*</i>	60,9	85,4	94,9	+9,5	+11,1%
<i>sur opérations avec la clientèle</i>	157,3	164,7	175,6	+10,9	+6,6%
Revenus nets de commissions**	106,5	121,0	131,8	+10,8	+8,9%
Revenus nets de portefeuille	0,7	1,1	1,6	+0,5	+41,7%
Résultat net de change	25,2	22,1	19,5	-2,6	-11,8%
Produit net bancaire (PNB)	350,6	394,3	423,4	+29,1	+7,4%
PNB / PIB courant	1,9%	2,0%	2,0%	-	-
Taux de marge globale	8,0%	8,3%	8,1%	-0,2 point	-

* y compris BTA

** y compris les commissions sur opérations de change

Source : Comptes de résultat

Les revenus nets d'intérêts représentant 63,9% du produit net bancaire se sont améliorés de 20,4 milliards d'ariary pour s'élever à 270,5 milliards d'ariary :

- Les produits nets de trésorerie se chiffrent à 94,9 milliards, ils sont supérieurs de 9,5 milliards à ceux de l'exercice précédent.
- La marge sur opérations avec la clientèle est de 175,6 milliards d'ariary soit une augmentation de 6,6%

7. La charge nette du risque :

TABLEAU 12 : CHARGE NETTE DU RISQUE

Rubriques	2010	2011	2012	(en milliards d'ariary)	
Charge nette sur créances douteuses	55,9	45,6	28,3	-17,3	-37,9%
Charge nette sur autres comptes financiers	0,7	3,4	-0,6	-4,0	-117,6%
Charge nette du risque	56,6	49,0	27,7	-21,3	-43,5%
PNB	350,6	394,3	423,4	+29,1	+7,4%
Charge nette du risque/PNB	16,1%	12,4%	6,5%	-5,9 points	

Source : Comptes de résultat

La charge nette du risque a diminué et se situe à 27,7 milliard d'ariary en 2012 après une baisse de 21,3 milliards d'ariary en une année. Cela s'explique par la contraction de 17,3 milliards d'ariary des charges nettes sur les créances douteuses.

La charge nette du risque se situe à 6,5% du produit net bancaire en 2011 et 16,1% en 2010.

8. Le résultat opérationnel :

Le résultat opérationnel ou résultat d'exploitation dégagé est de 405,1 milliards d'ariary à la fin 2012, soit une expansion de 48,9 milliards d'ariary, autrement dit, il a augmenté de 13,7% par rapport au résultat de 2011. Cette expansion est due essentiellement par une hausse du produit net bancaire de 29,1 milliards d'ariary et une baisse de la charge nette du risque de 21,3 milliards d'ariary par rapport à celle de 2011.

TABLEAU 13 : RESULTAT OPERATIONNEL

Rubriques	2010	2011	2012	(en milliards d'ariary)	
				Variation 2011/2012	
PNB	350,6	394,3	423,4	+29,1	+7,4%
Autres produits nets opérationnels	7,2	10,9	9,4	-1,5	-13,7%
Charge nette du risque	(56,6)	(49,0)	(27,7)	+21,3	-43,5%
Résultat opérationnel	301,2	356,2	405,1	+48,9	+13,7%

Source : Comptes de résultat

9. Résultat net du secteur :

Les charges de structure se sont alourdies avec 28,7 milliards de dépenses complémentaires en 2012, soit une hausse de 11,9%. Rythme en légère baisse par rapport à celui de l'année précédente (30,2 milliards d'ariary soit 14,3%).

TABLEAU 14 : COEFFICIENT D'EXPLOITATION

Rubriques	2010	2011	2012	(en milliards d'ariary)	
				Variation 2011/2012	
Frais généraux	184,5	211,9	238,4	+26,5	+12,5%
Impôts et taxes	9,9	13,3	15,2	+1,9	+14,3%
Charges de personnel	69,0	78,4	91,4	+13,0	+16,6%
Charges externes	105,6	120,2	131,8	+11,6	+9,7%
Dotations aux amortissements	26,0	28,8	31,0	+2,2	+7,6%
Total charges de structure	210,5	240,7	269,4	+28,7	+11,9%
PNB	350,6	394,3	423,4	+29,1	+7,4%
Coefficient d'exploitation	60,0%	61,0%	63,6%	+2,6 points	

Source : Comptes de résultat

Cette hausse s'explique essentiellement par 13 milliards d'ariary de charges de personnel additionnelles suite au renforcement des effectifs et aux relèvements de salaire opérés par certains établissements ; et 11,6 milliards d'ariary de charges externes supplémentaires formées principalement de frais d'entretien, de réparation et de maintenance.

Dans l'ensemble, les charges de structure ont quand même consommé une proportion

TABLEAU 15 : RESULTAT NET

Rubriques	2010	2011	2012	Varlotion 2011/2012	(en milliards d'ariary)
Résultat opérationnel	301,2	356,2	405,1	+48,9	+13,7%
Frais généraux	(184,5)	(211,9)	(238,4)	+26,5	+12,5%
Dotations aux amortissements	(26,0)	(28,8)	(31,0)	+2,2	+7,7%
Dotations nettes aux prov. pour charges	(1,1)	(3,6)	(5,8)	+2,2	+61,1%
Quote-part subventions d'équipement et subventions d'exploitation	0,1	0,9	0,7	-0,2	-22,2%
Résultat ordinaire avant Impôt	89,7	112,8	130,6	+17,8	+15,8%
Impôt sur les revenus	(25,1)	(29,8)	(32,2)	+2,4	+8,1%
Résultat ordinaire après Impôt	64,6	83,0	98,4	+15,4	+18,6%
Résultat extraordinaire		0,0	0,0	-	-
Résultat net	64,6	83,0	98,4	+15,4	+18,6%

Source : Comptes de résultat

quasiment stable du produit net bancaire.

A la fin 2012, le secteur a dégagé un résultat net de 98,4 milliards d'ariary, réalisation supérieure de 15,4 milliards d'ariary à celle de 2011. Mais ce niveau n'a pas encore atteint celle de 2008 mais la situation témoigne toutefois une reprise assez marquée des activités du secteur bancaire.

Parallèlement aux résultats, la charge de l'impôt sur les revenus est légèrement supérieure à celle de 2011. 32,2 milliards d'ariary en 2012 contre 29,8 milliards d'ariary en 2011, soit une augmentation de 18,6%.

Le solde des produits et charges extraordinaires, prévus pour le cas de force majeure imprévisibles (catastrophe naturelle, expropriation...) ou résultant d'évènements ou de transaction clairement distincts des activités ordinaires de l'établissement a été nul en 2005 et 2006.

Chapitre IV : EFFET DU SECTEUR BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE MALGACHE

Dans ce chapitre, nous allons expliquer de quelle manière le secteur bancaire contribue-t-il à la croissance économique malgache que ce soit directement ou indirectement et faire une analyse critique du secteur bancaire malgache et terminer par une suggestion et recommandation pour permettre au secteur financier d'être favorable à l'économie.

Section 1: IMPACTS DU SECTEUR BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Les impacts du secteur bancaire sur la croissance économique se réalisent de deux manières différentes : directement et indirectement.

1. Les apports directs du secteur bancaire sur la croissance économique malgache :

Le secteur financier du pays est dominé par les banques dont les actifs représentent 25% du PIB. Les banques commerciales détiennent 84 % de tous les actifs du système, mais elles n'offrent leurs produits d'épargne et de crédit de base qu'à une petite clientèle. Toutes les banques commerciales sont à capitaux étrangers, et les filiales de trois grandes banques françaises actives au niveau international ont une part conjointe du marché représentant environ 65 % des actifs.

En règle générale, le PIB est la somme des valeurs ajoutées (VA). La part de PIB fournit par le secteur bancaire est donc la somme des valeurs ajoutées du secteur bancaire.

$$\text{PIB} = \sum \text{VA}$$

PIB : produit intérieur brut

VA : valeur ajoutée

Le PIB fournit par le secteur bancaire peut être aussi défini par le produit net bancaire.

Le produit net bancaire (PNB) est la somme des revenus nets d'intérêts (sur opérations de trésorerie et sur opérations avec la clientèle, les revenus nets de commissions,

les revenus nets de portefeuille et le résultat net de change. Il peut se définir comme la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaires nés de toutes leurs activités de financement de l'économie. Ces deux composantes principales sont la marge d'intermédiation et les commissions. La marge d'intermédiation peut être définie comme le résultat des banques sur leur activité de prêt plus précisément, elle se définit comme la différence entre les intérêts reçus de la distribution de crédits et les intérêts versés (coût de leurs ressources) tandis que les commissions sont les revenus que la banque tire en matière de conseils et d'opération diverses à ses clients.

Le PNB en 2012 est de 423,4 milliards d'ariary contre 394,3 milliards d'ariary en 2011, soit une hausse de 7,4%. Cette hausse est due en grande partie par l'augmentation des revenus nets d'intérêts et des revenus nets de commission. En 2012, le PNB malgache est formé par 63,89% de revenus nets d'intérêts, de 31,11% de revenus nets de commission, de 0,03% de revenus nets de portefeuille et de 4,6% de résultat net de change. Il est dominé par les revenus nets d'intérêt.

En 2012 et 2011, la contribution du PNB au PIB de Madagascar est de 2,0% ce qui reste un taux extrêmement faible. Ce phénomène est dû notamment par le niveau élevé du taux d'intérêt appliqué par les banques malgaches. En effet, un taux d'intérêt élevé signifie un coût de financement élevé. Plus le coût de financement est élevé plus le volume de crédit octroyer par les banques seront faible et plus les revenus nets d'intérêt perçues par les banques diminueront.

2. Impacts indirectes du secteur bancaire sur la croissance économique malgache

Le secteur bancaire à un rôle important dans la croissance économique. En effet, il est à la charge du financement de l'économie. Le financement à l'aide des crédits qu'il offre à l'économie qu'ils soient de long terme, de moyen terme, et même de court terme. Mais ce sont les crédits de moyen et long terme qui participent essentiellement au financement de l'économie.

Dans cette section, nous allons déterminer s'il existe réellement une relation entre crédit bancaire et croissance économique. Effectivement, la croissance économique est mesurée par le produit intérieur brut (PIB). Afin de réaliser cette étude, il convient donc de faire une étude de corrélation entre le crédit bancaire et le produit intérieur brut (PIB).

En probabilités et en statistique, étudier la corrélation entre deux ou plusieurs variables aléatoires ou statistique numériques, c'est étudier l'intensité de la liaison qui peut exister entre ces variables. Le type le plus simple de liaison est la relation affine. Dans le cas de deux variables numériques, elle se calcule à travers une régression linéaire. La mesure de la corrélation linéaire entre les deux se fait alors par le calcul du coefficient de corrélation linéaire, noté r . Ce coefficient est égal au rapport de leur covariance et du produit non nul de leurs écarts types. Le coefficient de corrélation est compris entre -1 et 1.

La corrélation peut être :

- Positive : on constate une augmentation ou une diminution simultanée des variables étudiées ;
- Négative : lorsque les deux variables étudiées varient inversement, c'est-à-dire que lorsque l'une croît, l'autre décroît ;
- Non corrélé : il n'y a aucune relation entre les variables étudiées.

$$\text{Cor}(X, Y) = \frac{\text{Cov}(X, Y)}{\sigma_X \sigma_Y}$$

où $\text{Cov}(X, Y)$ désigne la covariance des variables X et Y , σ_X et σ_Y leurs écarts types.

De manière équivalente

TABLEAU 16 : CORRELATION

Corrélation	Négative	Positive
Faible	-0,5 à 0,0	0,0 à 0,5
Forte	-1,0 à -0,5	0,5 à 1,0

Source : Wikipédia

Il est égal à 1 dans le cas où l'une des variables est une fonction affine croissante de l'autre variable, à -1 dans le cas où une variable est une fonction affine et décroissante. Les valeurs intermédiaires renseignent sur le degré de dépendance linéaire entre les deux variables. Plus le coefficient est proche des valeurs extrêmes -1 et 1, plus la corrélation entre les variables est forte ; on emploie simplement l'expression « fortement corrélées » pour

qualifier les deux variables. Une corrélation égale à 0 signifie que les variables ne sont pas corrélées.

Calcul du coefficient de corrélation entre crédit bancaire et produit intérieur brut (PIB) :

Tableau17 : Répartition du crédit bancaire et du produit intérieur brut par année en milliard d'ariary

Année	PIB (X)	Crédit bancaire (Y)
2012	21773,6	2412,5
2011	20033,9	2236,6
2010	18245,1	2152
2009	16726,3	1955,5
2008	16080,9	1819,4
2007	13759,7	1444,2
2006	11816,7	1218,3
2005	10093,8	1033,2
2004	8156,9	845,1

Source : INSTAT et rapport CSBF

D'après ce tableau, on peut distinguer que le PIB et le crédit bancaire augmentent chaque année.

$$\text{Cor}(X, Y) = 0,9938$$

On a effectué le calcul sous Excel.

Après calcul, on obtient un coefficient de corrélation égale à 0,9938 ce qui est sensiblement égale à 1. On peut donc en déduire que les deux variables étudiées ici sont fortement corrélées, il y existe une corrélation positive. Autrement dit, il existe un lien positif entre le PIB et le crédit bancaire, l'accroissement du crédit bancaire induit une augmentation de la valeur du PIB.

Le secteur bancaire a donc un impact réel sur la croissance économique. Suite à l'augmentation du crédit fourni par les banques, les investissements effectués par les entreprises privées et publiques ont augmenté, ce qui induit à une hausse de la productivité et ainsi de la croissance économique.

Le secteur bancaire contribue réellement dans la vie économique de Madagascar. Les banques participent au financement de l'économie malgache grâce notamment aux crédits qu'elles fournissent à sa clientèle. Malheureusement ses crédits restent relativement faible surtout les crédits de moyen et de court terme. Ce phénomène est dû par plusieurs facteurs tant externes qu'internes. Ce qui nous amène à faire une analyse critique du secteur bancaire malgache.

Section 2: ANALYSE CRITIQUE ET SUGGESTION DE RECOMMANDATION DU SECTEUR BANCAIRE MALGACHE

Dans cette section, nous allons faire une analyse critique du secteur bancaire malgache et donner quelques solutions pour remédier aux maux de ce secteur.

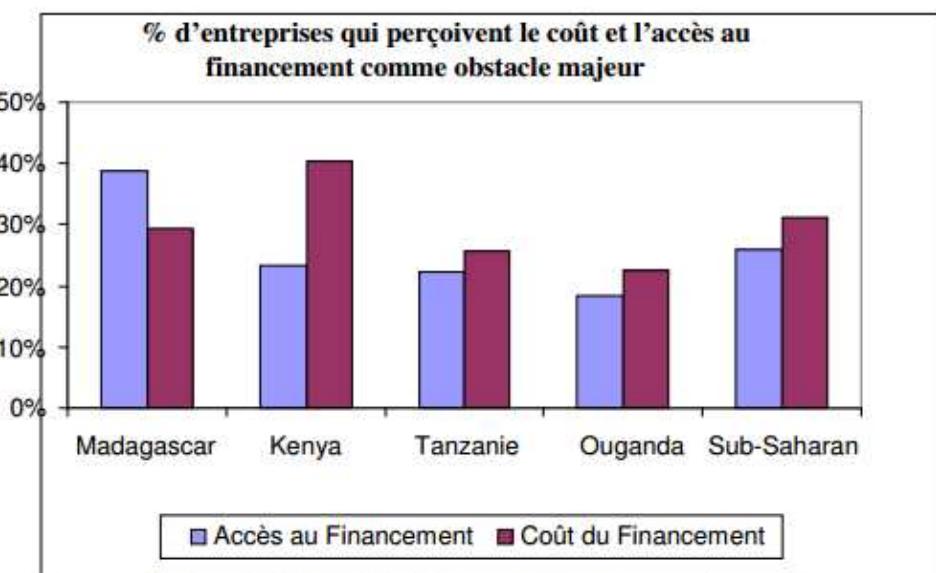
1. Analyse critique du secteur bancaire malgache :

Malgré l'amélioration de la solidité financière et la rentabilité des banques malgaches, le système financier malgache reste inefficient. Effectivement, le secteur bancaire malgache est profitable avec une rentabilité des actifs de 4%, et une rentabilité sur les fonds propres augmentant de 49% en 2004 à 60,3% en 2007 et des marges élevées d'intérêt net de 60,3% mais la mission principale du secteur bancaire malgache n'est pas accomplie qui est notamment celle d'assurer le financement de l'économie. Le secteur bancaire est peu diversifié, le système financier à Madagascar est dominé par les banques commerciales qui représentent approximativement 95% du total des actifs du système, suivies par les institutions de microfinance et les autres institutions financières non bancaires, l'accès au service financier reste extrêmement limité. En 2009, seulement 45 sur 1.000 adultes avaient accès aux services de dépôts et seulement 9 sur 1.000 avaient accès au crédit.

Certes, le service bancaire s'est amélioré mais son coût reste relativement élevé. Les petites et moyennes entreprises à Madagascar font face à un coût plus élevé du crédit bancaire. Par comparaison aux grandes entreprises, le manque d'accès et le coût du crédit sont considérés par les PME comme une contrainte sévère à investissement et au

fonctionnement pour environ 1 entreprise sur 3 interrogées dans le cadre d'une enquête menée par la Banque Mondiale. A l'instar de la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne, les PME à Madagascar financent plus de 70% de leur fonds de roulement et de leurs investissements à l'aide d'autofinancement, et seulement 10% avec le financement bancaire. Ces coûts élevés de financement s'explique surtout par l'asymétrie d'information entre les banques et sa clientèle. En effet, les banques sont incapables de connaître les caractéristiques de l'investissement entrepris par son client et la fiabilité des états financiers des emprunteurs ; elles ne peuvent donc pas ajuster leur taux d'intérêts à la nature du projet financé, et elles adoptent une attitude prudente et incluent une prime de risque dans les taux d'intérêts qu'elles pratiquent. Même si la Banque Centrale de Madagascar a maintenu son taux directeur à 9,5% les banques secondaires ont maintenu leur taux de base entre 13,8% et 15%.

FIGURE 3 COUT DE FINANCEMENT DE QUELQUES PAYS DE L'AFRIQUE



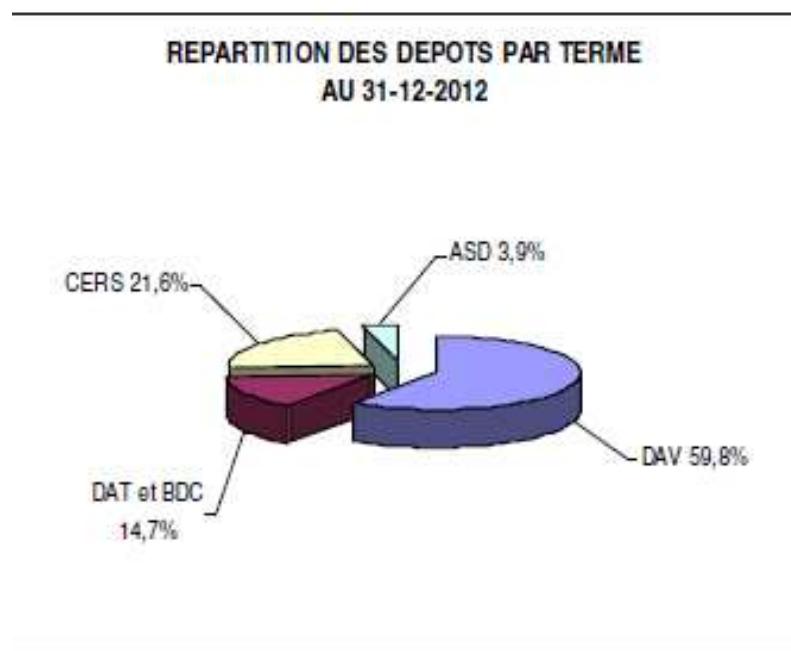
Source: Enquêtes de la Banque Mondiale sur le Climat des Investissements.

Note: La figure des pays subsahariens est la moyenne du pourcentage provenant des pays subsahariens suivants : Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie.

En outre, l'offre d'épargne est extrêmement faible tandis que le crédit à la consommation est toujours en voie de développement. Le rôle joué par les banques dans le financement des projets à moyen et long terme des entreprises reste relativement faible. Ce constat est du notamment par le niveau très faible des dépôts à terme. En effet, c'est toujours

les dépôts à vue qui prédominent. Ils représentent la majorité des ressources clientèles avec 59,8% du total tandis que les dépôts à terme et les bons de caisse ne représentent 14,7% du total des dépôts de la clientèle. La faiblesse des dépôts à terme limite les possibilités d'accorder un crédit à long terme. Les crédits à long terme ne représentaient que 14,48% des crédits accordés par les banques en 2012 ; la majorité des crédits accordés par les banques sont des crédits à court terme, notamment des crédits à la consommation, il représente 54,28% du total des crédits. Selon les statistiques publiées par la Banque Mondiale, seulement 2% de la population adulte (+15 ans) bénéficie d'un crédit des institutions financières si 58% déclarant recourir à l'entraide familiale sous forme de prêts. En l'absence d'un mécanisme permettant de fixer l'épargne sur le moyen et long terme, il est peu probable que les dépôts à terme augmenteront de manière significative dans l'avenir.

FIGURE 4 REPARTITION DES DEPOTS PAR TERME



Source : rapport CSBF 2012

2. Suggestion et recommandation :

Face à ces multiples problèmes, l'une des solutions envisageables est la création de marché financier. Certes, le marché financier ne résoudra pas tous les maux dont souffre le système financier malgache, cependant la capacité d'un marché financier à mobiliser l'épargne sur le long terme constituera un avantage. En outre, l'existence d'un marché

financier permettra de rendre plus efficient la gestion des fonds des institutionnels (compagnie d'assurance, caisse de retraite, caisse d'épargne...), elle entraînera à terme la création de banques d'affaires et par conséquent améliorera le secteur bancaire grâce à une plus grande diversification. Bref, un marché financier serait susceptible d'apporter une amélioration structurelle à un système financier rudimentaire dominé par quelques banques commerciales et limité par un marché monétaire (marché de bon de trésors).

Comparé à un certain nombre de pays d'Afrique australe, Madagascar a un grand retard à rattraper en matière de développement de marché financier. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette absence de marché financier notamment des facteurs liés à la situation géopolitique du pays et des facteurs internes. D'une part, l'étude des marchés financiers en Afrique montre que le marché financier se développe plus dans les pays anglophones où une économie libérale est en place depuis longtemps. D'autre part, les sociétés susceptibles d'être cotées en bourse, sont dans la majorité des cas, soit contrôlées par des capitaux étrangers soit contrôlées par l'Etat. Les filiales des sociétés étrangères ne connaissent pas de problèmes de financement, par conséquent elles n'ont pas forcément besoin de recourir à un marché financier. Quant aux sociétés contrôlées par l'Etat, leur avenir dépend de la politique de désengagement de l'Etat du secteur privé. L'instabilité du taux d'inflation et la faiblesse du taux d'épargne constituent également une contrainte au développement de l'épargne long, ces facteurs ne seraient pas de nature à favoriser le développement d'un marché financier. Le manque de transparence financière est également cité comme un des obstacles à la création du marché financier.

Au-delà de ces obstacles, d'après l'étude de la CREAM, les conditions nécessaires pour créer un marché financier sont :

- d'abord, les sociétés anonymes ont une obligation de certifier leurs comptes sociaux et les banques doivent publier leurs comptes (comme les sociétés cotées en bourse),
- ensuite, l'Etat s'est engagé à travers le Fonds de Portage et de Privatisation (FPP) de céder une partie de ses participations au public,
- et enfin, les sociétés de capital-risque et les investisseurs institutionnels ont besoin d'un marché financier pour optimiser la gestion de leur placement.

On peut également faciliter l'accès au crédit bancaire et répondre aux demandes de financement des entreprises. Pour inciter les banques à prêter, plusieurs moyens peuvent être mis en œuvre :

- Tout d'abord, la production de documents comptables fiables. Il est important d'encourager les entreprises à produire des éléments comptables fiables. En effet, les informations comptables sont systématiquement présentes dans les éléments d'analyse requis. Elles restent, notamment, des éléments objectifs indispensables à la formation du jugement et à la justification des décisions du banquier.
- Ensuite, la relation entre banque-entreprise. Le meilleur moyen d'évaluer, de manière subjective, la probabilité de faillite est de se fonder sur la confiance réciproque entre la banque et l'entrepreneur, confiance acquise grâce à une relation de long terme et à la proximité relationnelle. Cette relation permet à la banque d'obtenir des informations sur le comportement de l'emprunteur. Celui-ci est incité à respecter ses engagements par crainte de voir ses concours bancaires limités.
- Aussi, le développement de produits de crédit permettant aux prêteurs d'être mieux sécurisés, ainsi que la multiplication des fonds de garantie auraient également un impact très positif sur le financement des petites et moyennes entreprises.

Pour remédier à ces maux du système bancaire malgache, la Banque Central devrait prendre quelques mesures. La banque centrale doit intervenir davantage dans la réglementation des changes, multiplier le contrôle sur les faux monnayages et superviser les banques du second rang pour qu'il y soit un meilleur mis en œuvre des politiques monétaires.

CONCLUSION

Plusieurs études ont démontré l'importance du secteur bancaire dans l'économie. Les banques ont un rôle indéniable dans le financement de l'économie. Elles jouent le rôle d'intermédiaire financière. Elles ont pour fonction de collecter l'épargne des agents économiques ayant une capacité de financement (la plupart des ménages et certaines entreprises) pour la distribuer aux agents ayant un besoin de financement tel que l'Etat, la plupart des entreprises et certains ménages.

De ce fait, il existe un lien entre développement financier et croissance économique. Ce lien est bien connu par la littérature économique depuis une trentaine d'années. Explicitement ou implicitement, le secteur bancaire affecte le niveau du produit intérieur brut d'un pays.

Dans l'économie malgache, notre étude nous a permis de démontrer ce lien. D'une part, on a pu montrer l'impact direct du secteur bancaire sur le PIB. D'autre part, on a pu mettre en évidence une forte corrélation positive entre le niveau du crédit bancaire et le niveau du produit intérieur brut de Madagascar. Malheureusement, le coût de financement est relativement élevé, ce qui limite l'accroissement du crédit bancaire et des revenus nets d'. De plus, le secteur bancaire malgache est peu diversifié. Madagascar ne possède pas de vraie banque d'investissement mais il ne possède que de banques commerciales. La pauvreté persistante dans les pays en voie de développement peut s'expliquer par l'inefficience du système bancaire.

L'amélioration du système bancaire est donc incontournable pour développer un pays tel que Madagascar. Cependant, plusieurs facteurs freinent le développement du système financier. Afin de surmonter ces obstacles, plusieurs moyens peuvent être mis en œuvre tels que la création d'un marché monétaire et l'intervention de la Banque Centrale dans la réglementation de l'activité des banques.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages fondamentaux :

- CAUDAMINE G. et MONTIER J. *Banques et marchés financiers*, édition Economica,
- GOBIN G. *Les opérations bancaires et leurs fondements économiques*, Dunod, Paris, 1980.
- JOSEPH, *Le rationnement du crédit dans les pays en développement : le cas du Cameroun et de Madagascar*, L'Harmattan, 2000.
- KEYNES J. M. *A treatise money*, 2nd vol. London Mac Millan, 1930.
- SCHULTZ T. W. *Investment in human capital*, The American economic review, 1961.

Rapports et revues :

- Banque Centrale de Madagascar, *Rapport annuel*, 2010.
- Banque Centrale de Madagascar, *Rapport annuel*, 2009.
- Banque Centrale de Madagascar, *Rapport annuel*, 2008.
- 1998.
- Commission de supervision bancaire et financière, *rapport annuel 2012*, 2012
- Commission de supervision bancaire et financière, *rapport annuel 2009*, 2009
- Commission de supervision bancaire et financière, *rapport annuel 2006*, 2006
- Institut national de la statistique de Madagascar, *Rapport économique et financier*, 2009
- Institut national de la statistique de Madagascar,

Webographie :

- www.banquemondiale.org/fr/country/madagascar
- www.cream.mg/actualite
- www.banque-centrale.mg/index
- www.instat.mg/index

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des établissements de crédit agréés au 31 Décembre 2012

LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AGREES AU 31 DECEMBRE 2012

1. Catégorie : banque territoriale (11)

Décision	Numéro d'inscription	Date d'inscription	Raison sociale	Actionnaire majoritaire
Arrêté n° 6832/88 du 20 décembre 1988	004/Ba/1989	23 mars 1989	Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI)	BPCE
Arrêté n° 922/91 du 19 février 1991	005/Ba/1991	19 décembre 1991	BNI Madagascar	Crédit Agricole
Arrêté n° 3694/91 du 20 juin 1991	006/Ba/1992	28 décembre 1992	The Mauritius Commercial Bank Madagascar SA (MCB Madagascar)	Mauritius Commercial Bank Ltd
Arrêté n° 0476/95 du 10 février 1995	007/Ba/1998	28 janvier 1998	Banque SBM Madagascar	State Bank of Mauritius Ltd
002/98-CSBF du 18 novembre 1998	008/Ba/1998	31 décembre 1998	BFV Société Générale	Société Générale
002/99-CSBF du 17 novembre 1999 modifiée par 013/2012-CSBF ⁽¹⁾ du 24 décembre 2012	009/Ba/1999	18 novembre 1999	Bank Of Africa Madagascar	African Financial Holding
002/00-CSBF du 23 juin 2000	010/Ba/2002	16 décembre 2002	Banque Industrielle et Commerciale de Madagascar	Groupe Gahood
020/06-CSBF du 12 décembre 2006	011/Ba/2007	1 ^{er} février 2007	AccèsBanque Madagascar	Access Microfinance Holding AG
001/09-CSBF du 29 mai 2009	012/Ba/2009	25 novembre 2009	BGFI Bank Madagascar	BGFI Bank SA
012/2009-CSBF du 11 septembre 2009	013/Ba/2010	13 janvier 2010	Microcred Banque Madagascar	Microcred SA
008/2010-CSBF du 30 novembre 2010	014/Ba/2011	25 mars 2011	BM Madagascar (ex-Transfer Express)	Banque des Mascareignes

⁽¹⁾ Fusion absorption de la société Equipbail Madagascar par Bank Of Africa Madagascar autorisée le 24 décembre 2012 dont les conditions suspensives n'ont été levées qu'en 2013

2. Catégorie : banque extra-territoriale

Néant

(suite)

3. Catégorie : établissement financier (6)⁽²⁾

Décision	Numéro d'inscription	Date d'inscription	Raison sociale	Sigle
001/99-CSBF du 11 juin 1999 modifiée par 013/2012-CSBF ⁽²⁾ du 24 décembre 2012	002/Ef/2000	4 juin 2000	Equibail Madagascar	-
001/02-CSBF du 12 décembre 2002	003/Ef/2003	7 mars 2003	Fonds de Garantie Malgache S.A.	-
005/2006-CSBF du 29 juin 2006	006/Ef/2005	28 août 2006	BNI - Leasing	-
001/2006-CSBF du 11 avril 2006	009/Ef/2007	7 décembre 2007	Business Partners International Madagascar SME Fund	-
017/2008-CSBF du 23 décembre 2008	011/Ef/2009	20 mai 2009	Institution Financière Régionale de l'Anosy	IFRA
007/2010-CSBF du 5 octobre 2010 modifiée par 002/2012-CSBF du 3 janvier 2012	012/Ef/2011	24 mars 2011	SOLIDIS	-

⁽²⁾ Fusion absorption de la société Equipail Madagascar par Bank Of Africa Madagascar autorisée le 24 décembre 2012 dont les conditions suspensives n'ont été levées qu'en 2013

4. Catégorie : institution de microfinance (31)

Décision	Numéro d'inscription	Date d'inscription	Raison sociale	Sigle
00006/2008-CSBF du 3 novembre 2008	01/IMF2/M/08	13 novembre 2008	Réseau OTIV de la DIANA	OTIV de la DIANA
00008/2008-CSBF du 3 novembre 2008	02/IMF3/NM/08	13 novembre 2008	Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar	SIPEM
00009/2008-CSBF du 3 novembre 2008 modifiée par 001/2010-CSBF du 14 avril 2010	03/IMF2/M/08	13 novembre 2008	Réseau OTIV Antananarivo	OTIV Antananarivo
00010/2008-CSBF du 3 novembre 2008	04/IMF2/M/08	13 novembre 2008	Réseau OTIV de la SAVA	OTIV de la SAVA
00011/2008-CSBF du 3 novembre 2008	05/IMF3/NM/08	13 novembre 2008	Première Agence de Microfinance	PAMF
00004/2008-CSBF du 3 novembre 2008	07/IMF2/NM/09	29 janvier 2009	Vola Mahasoa S.A.	-
00013/2008-CSBF du 3 novembre 2008	08/IMF1/NM/09	9 février 2009	Mampita	-
00012/2008-CSBF du 3 novembre 2008	09/IMF2/NM/09	25 mars 2009	Mada Credito	-
00003/2008-CSBF du 3 novembre 2008	10/IMF2/NM/09	20 mai 2009	Fanampiana Ivoarana S.A.	-

Décision	Numéro d'inscription	Date d'inscription	Raison sociale	Sigle
00005/2008-CSBF du 3 novembre 2008	11/IMF2/M/09	20 mai 2009	Mutuelle d'Epargne et de Crédit de l'INSCAE	MECI
00007/2008-CSBF du 3 novembre 2008	12/IMF1/NM/09	20 mai 2009	Mamelasoa S.a.r.l	-
004/09-CSBF du 29 mai 2009	13/IMF2/M/09	10 juin 2009	Réseau «OTIV Alaotra Mangoro»	-
005/09-CSBF du 29 mai 2009	14/IMF2/M/09	10 juin 2009	Réseau des OTIV Toamasina zone «littoral»	-
006/09-CSBF du 29 mai 2009 modifiée par 011/2012-CSBF du 5 décembre 2012	15/IMF3/M/09	10 juin 2009	Coopératives d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels	CECAM
020/08-CSBF du 23 décembre 2008	16/IMF1/NM/09	22 juin 2009	ONG Vahatra	-
018/08-CSBF du 23 décembre 2008	17/IMF3/NM/09	6 août 2009	Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée-ACEP Madagascar	ACEP Madagascar
021/08-CSBF du 23 décembre 2008	18/IMF1/NM/09	6 août 2009	Crédit Epargne Formation	CEFOR
003/09-CSBF du 29 mai 2009	19/IMF1/NM/09	19 octobre 2009	Soahita	-
009/2009-CSBF du 17 août 2009	20/IMF1/NM/09	19 octobre 2009	Mutua Fide Microfinance	-
013/2009-CSBF du 19 octobre 2009	21/IMF2/M/09	20 octobre 2009	Réseau Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola	TIAVO
016/08-CSBF du 23 décembre 2008	22/IMF2/M/09	3 novembre 2009	Mutuelle de Mandrare	-
002/09-CSBF du 29 mai 2009	23/IMF1/NM/09	9 décembre 2009	Harmonisation pour la Réalisation d'un Développement Intégré	HARDI-Finance
010/2009-CSBF du 17 août 2009	24/IMF1/NM/09	12 janvier 2010	Tahiry Iombonan'ny Tantsaha Eto Madagasikara	TITEM
011/2009-CSBF du 17 août 2009	25/IMF1/NM/10	16 mars 2010	Organisme Diocésain de Microcredit	ORDIMIC
015/2009-CSBF du 18 décembre 2009	26/IMF1/NM/10	16 mars 2010	Vakinankaratra Tsimisaramianakavy	VATSY
016/2009-CSBF du 18 décembre 2009	27/IMF1/NM/10	2 septembre 2010	AGRICRED	-
003/2011-CSBF du 22 mars 2011	28/IMF1/NM/11	11 octobre 2011	Organisation pour le Développement de la Région de Diégo Suarez	ODRD
001/2011-CSBF du 22 mars 2011	29/IMF2/NM/11	24 novembre 2011	Entreprendre à Madagascar Finances S.a.r.l.	EAM FINANCES S.a.r.l.
002/2011-CSBF du 22 mars 2011	30/IMF1/NM/12	3 janvier 2012	APEM PAIQ S.A.	-

Décision	Numéro d'inscription	Date d'inscription	Raison sociale	Sigle
001/2012-CSBF du 3 janvier 2012	31/IMF2/M/12	12 mars 2012	OTIV BOENY Mahajanga	-
006/2012-CSBF du 7 juin 2012	32/IMF1/NM/12	19 décembre 2012	Programme d'Appui aux Petits Métiers	PAPM

5. Catégorie : institution financière spécialisée

Néant

Annexe 2 : liste des textes légaux et réglementaires

LISTE DES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

Thème	Référence
A. TEXTES DE BASE Cadre légal commun	- Loi modifiée n° 95-030 du 22 février 1996 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit
Cadre légal spécifique à la microfinance	- Loi n° 2005-016 du 29 septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance
B. TEXTES REGLEMENTAIRES	
1. Conditions d'exercice de l'activité bancaire Capital minimum Etablissement de crédit	- Décret n° 2007-013 du 9 janvier 2007
Agrément et licence Etablissement de crédit autre que les IMF	- Instruction n° 002/97-CSBF du 2 juin 1997
IMF 1	- Instruction n° 002/2007-CSBF du 11 mai 2007
IMF 2 et 3	- Instruction n° 003/2007-CSBF du 11 mai 2007
Modification de la situation des établissements de crédit	- Instruction n° 003/97-CSBF du 2 juin 1997
Formes juridiques des IMF et modalités de leur immatriculation au RCS	- Décret n° 2007-012 du 9 janvier 2007
Classification en IMF	- Instruction n° 004/2007-CSBF du 11 mai 2007
2. Normes prudentielles Fonds propres disponibles	- Instruction n° 001/00-CSBF du 1 ^{er} février 2000
Ratio de solvabilité	- Instruction n° 001/2006-CSBF du 13 octobre 2006
Ratio de division des risques	- Instruction n° 003/94-CCBEF du 29 décembre 1994 - Instruction n° 002/99-CSBF du 22 juillet 1999 - Décision n° 002/2004-CSBF/P du 21 avril 2004 - Décision n° 006/2004-CSBF/P du 7 juin 2004 - Décision n° 001/2007-CSBF du 29 janvier 2007
Position de change	- Instruction n° 001/98-CSBF du 23 septembre 1998 - Instruction n° 001/99-CSBF du 23 février 1999 - Instruction n° 001/2007-CSBF du 11 mai 2007
Engagements des établissements de crédit en faveur de leurs actionnaires ou associés, administrateurs et dirigeants, de leur personnel et de leurs commissaires aux comptes	- Instruction n° 003/00-CSBF du 24 mai 2000
Règles de prises de participation des établissements de crédit	- Instruction n° 004/00-CSBF du 27 octobre 2000

Thème	Référence
Exercice d'activités non bancaires par les établissements de crédit	- Instruction n° 005/00-CSBF du 27 octobre 2000
Ratios prudentiels des IMF 2 et 3	- Instruction n° 002/08-CSBF du 14 novembre 2008
3. Règles de gestion Règles de provisionnement des risques	- Instruction n° 002/2006-CSBF du 13 octobre 2006
Nomination des dirigeants exécutifs	- Instruction n° 003/97-CSBF du 2 juin 1997
Nomination des commissaires aux comptes	- Instruction n° 003/97-CSBF du 2 juin 1997
Contrôle interne	- Instruction n° 006/00-CSBF du 10 novembre 2000
Opérations autorisées - IMF	- Instruction n° 005/2007-CSBF du 11 mai 2007
Structures de fonctionnement et de contrôle des IMF	- Instruction n° 007/2007-CSBF du 7 décembre 2007
4. Système d'informations Déclaration des risques	<ul style="list-style-type: none"> - Instruction n° 002-DCR/09 du 23 juillet 2009 relative à la déclaration des risques des institutions de microfinance - Instruction n° 004-DCR/09 du 1^{er} octobre 2009 relative à la déclaration des risques bancaires
5. Organisation de la comptabilité Plan comptable des établissements de crédit	- Instruction n° 001/05-CSBF du 1 ^{er} juin 2005
Conditions d'arrêté périodique et annuel, de publicité des documents comptables des établissements de crédit	<ul style="list-style-type: none"> - Instruction n° 002/05-CSBF du 1^{er} juin 2005 - Circulaire n° 001/05-CSBF du 18 août 2005
Transparence financière des IMF	- Instruction n° 001/08-CSBF du 14 novembre 2008
6. Blanchiment de capitaux Prévention et lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	<ul style="list-style-type: none"> - Loi n° 2001-020 du 19 août 2004 - Instruction n° 006/2007-CSBF du 3 août 2007
7. Astreintes	- Circulaire n°002/99-CSBF du 23 novembre 1999
8. Contribution des établissements de crédit	- Arrêté n° 7938/09 fixant les modalités relatives à la contribution des établissements de crédit aux frais de fonctionnement de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) et de son Secrétariat Général

Annexe 3 : Bilan du secteur

BILAN DU SECTEUR BANCAIRE

Rubriques	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	(en milliards d'ariary)
ACTIFS				
Trésorerie	2 103,5	2 537,3	2 838,6	
Encaisse	139,7	140,1	152,2	
Opérations avec la BCM	737,3	1 082,2	1 088,3	
Opérations avec le Trésor (bons du Trésor)	473,9	636,1	852,2	
Opérations avec CCP	2,1	0,4	1,0	
Opérations avec les établissements de crédit	750,5	678,5	744,9	
Prêts interbancaires	61,5	59,5	54,8	
Crédits à la clientèle nets	1 980,7	2 032,0	2 187,3	
Créances brutes sur la clientèle	2 152,0	2 236,6	2 412,5	
créances saines	1 862,5	1 899,2	2 059,3	
créances douteuses	289,5	337,4	353,2	
Provisions pour créances douteuses	171,3	204,6	225,2	
Autres actifs	223,1	282,1	291,7	
dont comptes d'attente à régulariser	17,2	21,4	21,8	
comptes d'encaissement	95,3	153,7	160,2	
Valeurs immobilisées	189,4	192,7	197,1	
Participations	21,1	24,9	23,9	
Immobilisations nettes	168,3	167,8	173,2	
Total des actifs	4 558,2	5 103,6	5 569,5	
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Trésorerie	20,3	13,4	42,2	
Opérations avec les établissements de crédit	0,0	0,0	0,0	
Refinancements sur le marché monétaire	20,3	13,4	42,2	
Emprunts à moyen et long terme*	69,2	61,2	58,1	
Dépôts interbancaires	32,8	36,0	44,0	
Dépôts de la clientèle	3 722,9	4 164,3	4 500,9	
Autres passifs	246,6	325,4	351,6	
dont créditeurs divers	79,1	91,4	104,5	
agios réservés	50,3	62,7	71,6	
comptes d'encaissement	96,4	146,9	148,8	
Capitaux propres	401,7	420,3	474,3	
Capital souscrit et primes de capital	172,9	178,2	204,7	
Réserves consolidées et écarts d'évaluation	196,3	216,0	236,2	
Bénéfices antérieurs non distribués	16,8	6,4	7,9	
Provisions pour charges	13,6	16,8	19,4	
Dotations et subventions d'équipement reçues	2,2	2,9	6,1	
Résultat net de l'exercice	64,6	83,0	98,4	
Total des passifs et capitaux propres	4 558,2	5 103,6	5 569,5	

* y compris les emprunts subordonnés

Echéanciers des comptes à terme

Rubriques	31/12/2011	En % du total	31/12/2012	En % du total
Dépôts à terme (DAT)	506,9	12,2%	622,7	506,9
2 mois à 3 mois	211,6	5,1%	252,9	211,6
3 mois à 6 mois	98,0	2,4%	34,3	98,0
6 mois à 1 an	124,4	3,0%	155,4	124,4
1 an à 2,5 ans	71,0	1,7%	171,7	71,0
2,5 ans et plus	1,9	0,0%	8,4	1,9
Bons de caisse (BDC)	35,8	0,9%	36,6	35,8
Echus	0,7	0,0%	3,8	0,7
Inférieurs à 6 mois	19,2	0,5%	14,5	19,2
6 mois à 1 an	9,6	0,2%	9,7	9,6
1 an à 2 ans	6,3	0,1%	8,6	6,3
2 ans à 3 ans	0,0	0,0%	0,0	0,0
3 ans à 4 ans	0,0	0,0%	0,0	0,0
4 ans à 5 ans	0,0	0,0%	0,0	0,0
Supérieurs à 5 ans	0,0	0,0%	0,0	0,0
DAT et BDC (1)	542,7		659,3	542,7
Total des dépôts (2)	4 164,3		4 500,9	4 164,3
DAT et BDC/total dépôts = (1)/(2)		13,0%		14,6%

Répartition par durée des comptes à terme

Rubriques	31/12/2011	En % du total	31/12/2012	En % du total
dont < à 6 mois	329,5	60,7%	305,5	46,3%
dont > à 6 mois	213,2	39,3%	353,8	53,7%
Total	542,7	100,0%	659,3	100,0%
dont < à 1 an	463,5	85,4%	470,6	71,4%
dont > à 1 an	79,2	14,6%	188,8	28,6%
Total	542,7	100,0%	659,3	100,0%

Autres comptes financiers au passif

Rubriques	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Opérations sur fonds affectés	1,1	1,1	1,0
Succursales et agences	1,0	0,3	0,8
Créditeurs divers	79,1	91,4	104,5
Régularisation – passif	57,7	72,0	82,1
dont agios réservés	50,3	62,7	71,6
Comptes d'encaissement	96,4	146,9	148,8
Subventions	0,5	0,3	0,3
Impôt différé net	-3,1	-3,1	-3,0
Fonds de garantie	1,1	3,4	4,1
Autres (charges à payer ...)	12,8	13,1	13,0
Total	246,6	325,4	351,6

Annexe 4 : Résultat du secteur bancaire

RESULTAT DU SECTEUR BANCAIRE

Rubriques	2010	2011	2012
Produits d'intérêts	315,7	357,4	383,0
<i>dont produits des placements en bons du Trésor</i>	48,4	67,8	72,6
<i>produits interbancaires et sur marché monétaire</i>	20,0	25,2	29,7
<i>intérêts des crédits à la clientèle</i>	247,4	264,4	280,7
Charges d'intérêts	(97,5)	-107,3	-112,5
<i>dont opérations de trésorerie et marché monétaire</i>	(0,3)	-1,2	-0,7
<i>dépôts de la clientèle</i>	(90,1)	-99,7	-105,1
<i>emprunts et lignes de refinancement</i>	(7,1)	-6,4	-6,7
Revenus nets d'intérêts	218,2	250,1	270,5
Revenus nets d'honoraires et de commissions	87,8	101,1	111,3
Revenus nets de portefeuille de transaction	(0,1)	0,3	0,9
Revenus nets de portefeuille d'investissement	0,8	0,8	0,7
Revenus nets des opérations en devises	43,9	42,0	40,0
<i>dont profits/pertes nets de change</i>	25,2	22,1	19,5
<i>commissions nettes perçues</i>	18,7	19,9	20,5
PRODUIT NET BANCAIRE	350,6	394,3	423,4
Autres produits nets opérationnels	7,2	10,9	9,4
Charge nette sur créances douteuses	(55,9)	-45,6	-28,3
Dotations nettes - pertes de valeur sur autres comptes financiers	(0,7)	-3,4	0,6
RESULTAT OPERATIONNEL	301,2	356,2	405,1
Frais généraux	(184,5)	-211,9	-238,4
Dotations aux amortissements	(26,0)	-28,8	-31,0
Dotations nettes aux provisions pour charges	(1,1)	-3,6	-5,8
Subventions reçues (d'exploitation et quote-part équipement)	0,1	0,9	0,7
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	89,7	112,8	130,6
Impôt sur les revenus	(25,1)	-29,8	-32,2
RESULTAT ORDINAIRE	64,6	83,0	98,4
Résultat extraordinaire	0,0	0,0	0,0
RESULTAT NET	64,6	83,0	98,4

Table des matières

REMERCIEMENTS	<hr/> <i>I</i>
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES :	<hr/> <i>II</i>
LISTE DES FIGURES	<hr/> <i>III</i>
LISTE DES TABLEAUX	<hr/> <i>III</i>
Sommaire	<hr/> <i>IV</i>
INTRODUCTION	<hr/> <i>V</i>
Partie I : Fondements théoriques des effets du secteur bancaire sur la croissance économique	<hr/> <i>2</i>
CHAPITRE I : LE SYSTEME BANCAIRE	<hr/> <i>3</i>
Section 1: NOTION BANQUE	<hr/> <i>3</i>
1. Définition : _____	<hr/> <i>3</i>
2. Types de banques _____	<hr/> <i>5</i>
2.1 Les types de banques en fonction de leur statut juridique : _____	<hr/> <i>5</i>
2.2 Les types de banques en fonction de leurs types d'activités : _____	<hr/> <i>6</i>
3. Rôles des banques : _____	<hr/> <i>6</i>
3.1 La gestion du système de paiement : _____	<hr/> <i>7</i>
3.2 La mission d'intermédiation : _____	<hr/> <i>7</i>
3.3 Une mission d'assurance : _____	<hr/> <i>8</i>
3.4 Une mission de conseil : _____	<hr/> <i>8</i>
3.5 Rôle politique : _____	<hr/> <i>9</i>
Section 2: LE SYSTEME BANCAIRE	<hr/> <i>9</i>
1. La monnaie : _____	<hr/> <i>9</i>
1.1 Fonction de la monnaie : _____	<hr/> <i>9</i>
1.2 La masse monétaire et ses contreparties : _____	<hr/> <i>10</i>
2. Le système bancaire : _____	<hr/> <i>11</i>
2.1 La Banque Centrale : _____	<hr/> <i>11</i>
2.2 Les banques secondaires : _____	<hr/> <i>12</i>
CHAPITRE II : LIEN ENTRE SYSTEME BANCAIRE ET CROISSANCE ECONOMIQUE :	<hr/> <i>14</i>
Section 1: THEORIE DE LA CROISSANCE	<hr/> <i>14</i>
1. Mesure de la croissance économique _____	<hr/> <i>14</i>
2. Les facteurs de croissance économique : _____	<hr/> <i>15</i>
2.1 Le capital : _____	<hr/> <i>15</i>
2.2 Le travail : _____	<hr/> <i>16</i>
3. Les étapes de la croissance économique : _____	<hr/> <i>17</i>
Section 2: LE ROLE SPECIFIQUE DES BANQUES :	<hr/> <i>17</i>
1. Les économies d'échelle et d'envergure : _____	<hr/> <i>18</i>
2. La diversification des risques : _____	<hr/> <i>18</i>
3. Le financement des petites et moyennes entreprises : _____	<hr/> <i>19</i>
4. Solvabilité des emprunteurs et rationnement du crédit : _____	<hr/> <i>19</i>
Section 3: LIEN ENTRE SYSTEME FINANCIER ET CROISSANCE ECONOMIQUE	<hr/> <i>19</i>
Partie II : Analyse empirique de la relation entre secteur bancaire et croissance économique	<hr/> <i>24</i>

Chapitre III : CONTEXTE ECONOMIQUE ET BILAN ET RESULTAT DE L'ACTIVITE BANCAIRE A MADAGASCAR	25
Section 1: CONTEXTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE	25
Section 2: BILAN ET RESULTAT DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS DE CREDIT A MADAGASCAR	27
1. Le réseau bancaire :	27
2. Effectif du personnel du secteur	28
3. Progression des activités bancaires :	29
4. Evolution des dépôts de la clientèle :	30
5. Evolution de la distribution de crédits par les banques :	31
6. Le produit net bancaire :	32
7. La charge nette du risque :	33
8. Le résultat opérationnel :	33
9. Résultat net du secteur :	34
Chapitre IV : EFFET DU SECTEUR BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE MALGACHE	36
Section 1: IMPACTS DU SECTEUR BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE	36
1. Les apports directs du secteur bancaire sur la croissance économique malgache :	36
2. Impacts indirectes du secteur bancaire sur la croissance économique malgache	37
Section 2: ANALYSE CRITIQUE ET SUGGESTION DE RECOMMANDATION DU SECTEUR BANCAIRE MALGACHE	40
1. Analyse critique du secteur bancaire malgache :	40
2. Suggestion et recommandation :	42
CONCLUSION	VII
BIBLIOGRAPHIE	VIII
ANNEXES	IX
Annexe 1 : Liste des établissements de crédit agréés au 31 Décembre 2012	IX
Annexe 2 : liste des textes légaux et règlementaires	XIII
Annexe 3 : Bilan du secteur	XV
Annexe 4 : Résultat du secteur bancaire	XVII
Table des matières	XVIII

Nom : ANDRIANAMBININA

Prénoms : Aina Jean Francky

Adresse : Lot ITR2 Andranonahoatra Itaosy

Thème : Impacts du secteur bancaire sur la croissance économique malgache

RESUME :

Le secteur bancaire joue forcément un rôle prépondérant dans la vie économique d'un pays. Cependant, dans l'économie malgache, ce secteur connaît encore des difficultés malgré l'amélioration de la solidité financière et la rentabilité des banques. Il reste peu diversifié, il n'est constitué que par des banques de dépôts. En effet, la valeur ajoutée apportée par le secteur bancaire est relativement basse, de ce fait, la part du PIB du secteur dans l'économie national est extrêmement faible. En outre, sachant que la mission principale des banques est le financement de l'économie, cette tâche n'est malheureusement pas remplie car les banques malgaches ne financent qu'une infime partie de l'économie. Les causes de ses difficultés sont multiples. La faiblesse du taux d'épargne et la faiblesse des dépôts à terme limitent l'octroi de crédit, particulièrement des crédits à terme, ce qui engendre un fort niveau du coût de financement.

Mots clés : Système financière, croissance, intermédiation, crédit, épargne, dépôt, investissement.

Nombre de pages : 47

Nombre de tableaux : 17

Nombre de figures : 4

Encadreur : Monsieur LAZAMANANA André Pierre, Maitre de conférences

Année universitaire : 2013 - 2014